

PORTRAIT TERRITORIAL



LANAUDIÈRE

Québec 

Note au lecteur :

Ce portrait territorial présente la situation régionale qui prévalait au moment de sa rédaction

Réalisation : Direction générale de Laval-Lanaudière-Laurentides
Direction de l'énergie, des mines et du territoire public
de Laval-Lanaudière-Laurentides

Recherche et rédaction : Jeanne Thériault

Cartographie : Lyse Gamache

Collaboration : Daniel-Joseph Chapdelaine, Lucie Frigon-Ratté,
Serge Vaugeois

**Conception et soutien
à la réalisation :** Direction du soutien aux opérations
Énergie, Mines et Territoire

Coordination du projet : Germain Tremblay

Révision technique : Marc-André Bouchard, François Côté, Germain Tremblay

Mise en page : Manon Bergeron, Paule-Renée Paquet, Sylvie Verreault

Collaboration : Édouard Chrétien, Henri Gaillard, Jean-François Larouche

Production : Direction des communications

Révision linguistique : Centre professionnel de révision linguistique, Sophie Beaume
Direction des communications,
Luce Sainte-Marie et Anne Veilleux

Conception graphique : Christiane Leclerc communication

Diffusion : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction générale du développement et de la
coordination des opérations régionales
Direction du soutien aux opérations Énergie, Mines et Territoire
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau E 302
Québec (Québec) G1H 6R1
Internet : www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/planification/planification-portraits.jsp

© Gouvernement du Québec

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2007

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2007

ISBN : 978-2-550-49806-3 (version imprimée)

ISBN : 978-2-550-49807-0 (version PDF)

Code de diffusion : 2007-2009

TABLE DES MATIÈRES

Mot du ministre.....	iii
Introduction	1
1. Présentation de la région	3
2. Dimension environnementale.....	5
2.1. Caractéristiques environnementales.....	5
2.1.1 Composantes physiques.....	5
2.1.2 Composantes biologiques.....	12
2.2. Droits et statuts de la dimension environnementale	21
2.3. Synthèse de la dimension environnementale	23
3. Dimension sociale.....	27
3.1. Caractéristiques sociales	27
3.1.1 Organisation territoriale.....	27
3.1.2 Occupation du territoire.....	27
3.1.3 Dynamique sociale et culturelle	35
3.2. Droits et statuts de la dimension sociale.....	38
3.3. Synthèse de la dimension sociale.....	42
4. Dimension économique.....	45
4.1. Caractéristiques économiques.....	45
4.1.1 Structures économiques et marché du travail.....	45
4.1.2 Activités économiques	48
4.1.3 Perspectives de développement.....	61
4.2. Droits et statuts de la dimension économique	63
4.3. Synthèse de la dimension économique	69
5. Principaux potentiels et projets régionaux liés au territoire public	71
6. Synthèse du portrait territorial	79
Conclusion	81
Bibliographie	82

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Aires protégées sur le territoire public ou mixte de Lanaudière par catégorie de l'Union mondiale de la faune.....	22
Tableau 2	Variation de la population de 1986 à 2001.....	28
Tableau 3	Comparaison entre la population et les perspectives démographiques...	31
Tableau 4	Structure économique selon l'emploi	46
Tableau 5	Marché du travail.....	47
Tableau 6	Importance économique de la villégiature dans certaines municipalités .	55
Tableau 7	Variation des indicateurs touristiques liés à l'hébergement	56

LISTE DES CARTES

Carte 1	Localisation de la région de Lanaudière.....	4
Carte 2	Composantes physiques	7
Carte 3	Composantes biologiques	13
Carte 4	Droits et statuts environnementaux.....	23
Carte 5	Caractéristiques sociales	29
Carte 6	Droits et statuts sociaux	39
Carte 7	Caractéristiques économiques	49
Carte 8	Droits et statuts économiques	65
Carte 9	Potentiels et projets.....	73

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Comparaison des essences dans les forêts publiques de Lanaudière et du Québec en % du volume marchand brut	16
----------	---	----



*P*ropriété de tous les Québécois, le territoire public constitue un milieu de vie exceptionnel et un bassin de ressources naturelles essentiel au développement socio-économique du Québec et de ses régions. Pour assurer une utilisation harmonieuse de cet immense espace, notre gouvernement privilégie une approche de gestion intégrée et régionalisée afin de mettre en valeur le potentiel économique dont il dispose tout en assurant sa pérennité. La création des Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire s'inscrit d'ailleurs dans ce sens.

*A*fin de concilier les dimensions environnementale, sociale et économique du développement durable du territoire public et de ses ressources, des outils modernes ont été mis en place, dont les portraits territoriaux.

*C*es portraits faciliteront l'établissement d'une compréhension commune des enjeux régionaux et profiteront à l'ensemble des citoyens du Québec.

Claude Béchard

Ministre des Ressources naturelles et de la Faune

Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, de la région de la Côte-Nord et de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Introduction

La gestion du territoire public et de ses ressources représente un défi sans cesse grandissant. En effet, la diversité des usages et la demande soutenue pour combler des besoins toujours plus variés multiplient les enjeux liés à son utilisation.

À l'image de la société moderne que forme le Québec, ces enjeux sont multidimensionnels, reflétant ainsi les aspirations et les préoccupations de ses citoyens. Cela impose, aux acteurs gouvernementaux, régionaux et locaux, la recherche d'une conciliation des facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui sont à la base d'un développement territorial durable. En effet, cette conciliation est essentielle pour faire face aux attentes de la population quant aux bénéfices escomptés d'un territoire public devant appuyer le développement actuel de la collectivité, tout en garantissant celui des prochaines générations.

La prise en compte de ces enjeux diversifiés et complexes passe en premier lieu par une connaissance appropriée des différents éléments qui les constituent et les influencent. En effet, une meilleure compréhension de la dynamique d'utilisation du territoire public est à même de faciliter la planification de sa mise en valeur et de sa protection permettant ainsi aux acteurs de faire des choix plus éclairés.

C'est pourquoi le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a réalisé des portraits du territoire public pour la plupart des régions administratives du Québec. Ceux-ci décrivent et analysent les caractéristiques du territoire public, ainsi que la situation des principaux droits et statuts accordés, à travers leurs dimensions économique, sociale et environnementale. Ils posent également un regard sur les principaux potentiels et projets existants afin d'y intégrer des éléments de prospective. Des synthèses des différentes parties du document mettent enfin en relief les faits saillants de l'analyse.

En mettant les portraits territoriaux à la disposition des acteurs liés à l'utilisation du territoire public et de la population en général, le MRNF entend faciliter l'établissement d'une compréhension commune des enjeux en présence et ainsi contribuer au développement durable de cet inestimable patrimoine collectif que constitue le domaine de l'État québécois.

Voici donc le portrait territorial de la région administrative de Lanaudière.

1. Présentation de la région

La région administrative de Lanaudière se situe au sud du Québec. Elle occupe une superficie de 13 500 kilomètres carrés, soit 0,8 % du territoire du Québec. La colonisation s'amorce timidement au début du XVII^e siècle, par la concession des premières seigneuries sous le régime français¹. Comme le fleuve Saint-Laurent représente alors la principale voie de communication, c'est le long de ce cours d'eau que Lanaudière accueille ses premières installations. Compte tenu de l'immensité du territoire et de la compétition entre les seigneurs pour attirer les colons peu nombreux, ce n'est qu'en 1750 que la région connaît un développement plus important, et ce, jusqu'en 1850. Les basses-terres sont alors presque toutes concédées ou occupées.

L'exploitation du bois remplace graduellement celle de la fourrure et, comme dans d'autres régions, cette activité lucrative croît régulièrement dans l'économie régionale. Les moulins à bois qui se multiplient dans toute la région en témoignent. Mais c'est dans la partie nord de Lanaudière que les développements forestiers se font plus importants. En effet, en 1852, le gouvernement aménage sur la rivière Saint-Maurice des estacades et des glissoires pour faciliter le transport du bois. Or, comme le nord de la région fait partie du bassin versant de cette rivière, les entreprises forestières ont rapidement profité de ces installations. Au cours de cette même période naissent les clubs privés de chasse et de pêche. Certains d'entre eux, associés à de riches Américains, constituent les premiers éléments de l'industrie récréotouristique de Lanaudière.

D'ailleurs, les Attikameks², qui fréquentent et occupent depuis plusieurs siècles le nord de la région de Lanaudière et celle de la Haute-Mauricie, doivent s'adapter à ces changements auxquels s'ajoutent la construction de barrages et la création de réservoirs hydroélectriques forçant la relocalisation de plusieurs d'entre eux.

¹ Source de l'histoire : Daniel TESSIER, *Bref historique de la région de Lanaudière*, Connexion-Lanaudière, mai 2003 et Gérard BEAUDET, *L'aménagement touristique des Laurentides*, Revue Téoros, vol. 15, n° 1, printemps 1996, p. 8 à 13.

² Bien que l'Institut linguistique Atikamekw-Wasihakan du Conseil de la nation Atikamekw ait privilégié la graphie « Atikamekw », l'Office québécois de la langue française privilégie la forme francisée « Attikamek » en évitant la finale *kw*. La forme retenue, nom et adjectif, conserve la même graphie au féminin et au masculin et prend un *s* au pluriel (source : Office québécoise de la langue française).

**CARTE 1
LOCALISATION DE LA RÉGION DE LANAUDIÈRE**



Avec l'amélioration du réseau routier et la multiplication du nombre d'automobiles, la villégiature se développe mais l'essor récréotouristique ne débutera véritablement que vers la fin des années 1980³. Au cours de cette même période, le sud de la région profite de l'expansion de la couronne suburbaine de Montréal, et Lanaudière connaît, dès lors, une hausse constante de sa population. L'industrialisation provoque une mécanisation des tâches agricoles et crée des exigences de production auxquelles les fermes des villages éloignés de la plaine et des marchés ne peuvent répondre, compte tenu notamment des sols difficiles. Par contre, un nombre croissant de villégiateurs s'y installe, ce qui génère un renouveau économique. Depuis peu, le centre de la région est particulièrement convoité à des fins récréotouristiques, alors que l'exploitation traditionnelle des ressources, notamment forestières, y occupe encore une place non négligeable. En mutation sur le plan de l'aménagement et du développement de son territoire, la région de Lanaudière est appelée à relever de multiples défis.

³ Après la reconnaissance officielle de Lanaudière par le gouvernement du Québec comme région administrative en 1987.

2. Dimension environnementale

2.1. Caractéristiques environnementales

2.1.1 Composantes physiques

**Trois composantes
physiographiques :
la plaine, le
piémont et le
plateau**

La région de Lanaudière est caractérisée par la présence de trois zones significatives de relief, soit la plaine du Saint-Laurent, le piémont et le plateau laurentien (voir carte 2).

La plaine, localisée au sud de la région, se démarque par sa topographie plutôt plane et légèrement inclinée vers le fleuve. Ses sols, de bonne qualité, offrent un milieu propice au développement de l'agriculture, d'autant plus que les conditions climatiques sont très favorables à une croissance rapide de la végétation. Il est à noter que les terres du domaine de l'État y sont quasi inexistantes.

Le piémont présente un relief légèrement accidenté et ponctué de quelques vallées, dont celles de la rivière Ouareau et de la rivière L'Assomption. Cet espace de transition entre la plaine et le plateau crée un environnement favorable aux chutes et aux cascades et constitue un milieu fort attrayant. La présence des terres du domaine de l'État y est plus marquée que dans la plaine, mais elles y sont dispersées.

Les terres du domaine de l'État se situent principalement dans le plateau laurentien. L'élément le plus marquant du relief se compose du massif du mont Tremblant, qui regroupe les plus hauts monts de Lanaudière. Les sommets les plus élevés se trouvent dans le secteur de Saint-Donat où culminent des montagnes de près de 850 mètres d'altitude. Les plus hautes sont la montagne Noire et le mont Le Carcan localisés dans le massif précité, qui présentent un intérêt pour le développement d'activités récréotouristiques, notamment la montagne Noire pour le ski alpin.

**Un territoire
public localisé
dans la province
géologique de
Grenville**

Le sous-sol québécois se divise en deux grands espaces géologiques, soit le Bouclier canadien (90 %) et la Plate-Forme du Saint-Laurent et des Appalaches (10 %) ⁴. Par son positionnement géographique, la région de Lanaudière se trouve dans ces deux grandes composantes.

Ces composantes géologiques sont divisées en provinces et la région de Lanaudière en compte deux. Le piémont et le plateau font partie de la province géologique de Grenville, laquelle est reconnue pour ses mines de fer et d'ilménite ⁵, pour ses minéraux industriels ⁶ et, dans une moindre mesure, pour ses métaux usuels ⁷. Pour la partie sud de la région, la plaine est entièrement incluse dans la province géologique de

⁴ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Aperçu géologique*.

⁵ Ce minerai constitue la principale source industrielle du titane.

⁶ Le graphite, la silice, le talc, le calcaire, la dolomie, l'hématite en sont quelques exemples.

⁷ Ces métaux (ex. : le magnésium, le fer et le nickel), avec les métaux précieux, forment la catégorie des substances métalliques.

la Plate-Forme du Saint-Laurent dont la principale ressource est le calcaire. De plus, au cours des périodes de glaciation, des dépôts glaciaires ont recouvert de grandes superficies dans le sud du Québec. Celles-ci constituent d'importantes sources de sables et de graviers⁸.

***Un écoulement
des eaux orienté
par le massif du
mont Tremblant***

Les principaux sommets, situés au centre de la région dans le massif du mont Tremblant, donnent naissance à une limite de partage des eaux de ruissellement. Au sud, les eaux se dirigent vers le fleuve, notamment par l'entremise des rivières Ouareau, L'Assomption et Noire. Au nord de cette limite, l'écoulement des eaux s'effectue principalement d'ouest en est, en empruntant notamment les rivières du Milieu et Matawin pour se diriger vers la rivière Saint-Mauricie. Cependant, la partie nord-ouest de la région se situe dans le bassin de la rivière du Lièvre et s'écoule vers la région des Laurentides.

***Une eau de qualité
sur le territoire
public***

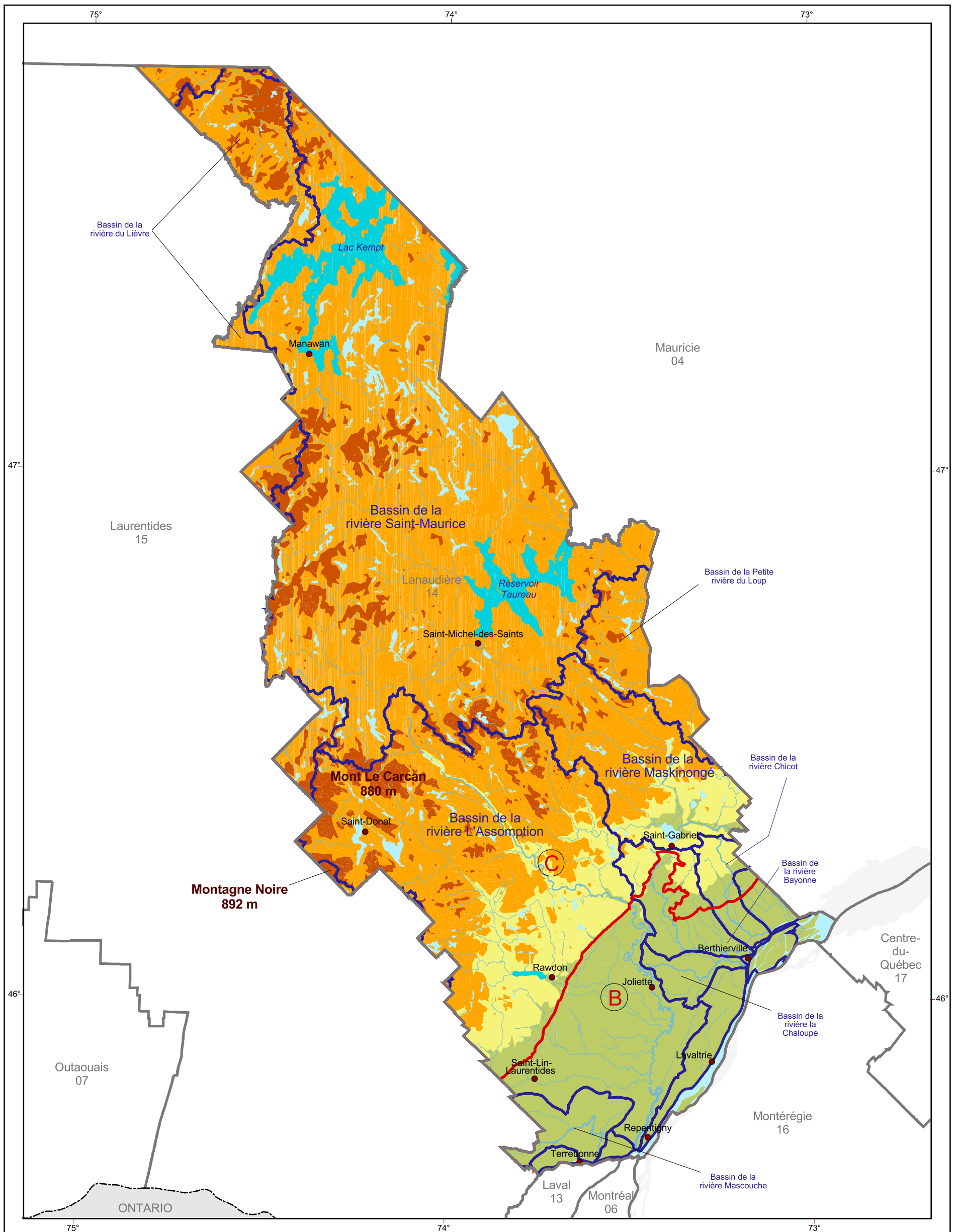
Le territoire public de Lanaudière occupe ainsi la tête des différents bassins versants de la région et la qualité de ses rivières est particulièrement bonne. Toutefois, en se dirigeant vers le fleuve, la qualité des eaux se détériore au fil de l'accroissement des activités anthropiques dans leur bassin hydrographique. Elles sont d'ailleurs qualifiées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) de très mauvaise qualité lorsqu'elles se jettent dans le fleuve Saint-Laurent⁹.

⁸ Voir note n° 4.

⁹ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, *Portrait régional de l'eau, Lanaudière (Région administrative 14)*, carte 3.1.

Carte 2 : Composantes physiques

Portrait territorial de Lanaudière



Relief (mètres)

0 - 165	Plaine
166 - 330	Piémont
331 - 578	Plateau
579 et plus	

Province géologique

B	Plate-forme du Saint-Laurent
C	Province de Grenville

Hydrographie

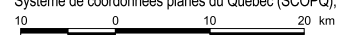
	Cours d'eau
	Limite de bassin
	Lac
	Réservoir

Organisation administrative

	Ville, localité
	Région
Frontière	
	Frontière provinciale

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°.
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPO), fuseau 8



1/800 000

Sources

Référence cartographique (BDA 250 k)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	1999
Référence cartographique (BDTQ 20 k)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2003
Normales climatiques annuelles	Environnement Canada	1971-2000

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de Montréal
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2007
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

La production animale, localisée particulièrement dans le piémont, doit composer avec des surplus de fumier puisque environ 250 producteurs n'ont pas les terres cultivables nécessaires à l'épandage¹⁰. Ces surplus sont dirigés vers les terres agricoles de la plaine, mais leur épandage ne permet pas toujours leur assimilation par les plantes. À cette problématique s'ajoutent celles de l'utilisation de fertilisants et de pesticides, de l'entreposage inadéquat des déjections animales et des rejets non traités de certaines municipalités et industries. Des efforts sont cependant déployés, depuis quelques années, afin d'améliorer la qualité des rivières de la plaine, notamment par le biais du programme d'assainissement des eaux municipales. Récemment, l'assainissement des eaux du Grand Joliette a contribué à fortement améliorer la productivité de la frayère d'esturgeons jaunes de la rivière L'Assomption. Il est à noter que deux des rares frayères de cette espèce connue dans le Saint-Laurent sont situées dans le bassin versant de la rivière L'Assomption : sur la rivière du même nom et sur la rivière Ouareau¹¹.

Ce bassin versant a d'ailleurs été retenu comme prioritaire par le gouvernement du Québec pour l'établissement d'une gestion intégrée à l'intérieur de la nouvelle politique nationale de l'eau¹², au même titre que les autres bassins qui concernent la région de Lanaudière. Le territoire public régional sera ainsi directement touché par la gestion intégrée par bassin versant et par le développement durable de la ressource hydrique, composée de plus de 12 000 lacs¹³.

***Des plans d'eau
parmi les plus
vastés au sud du
Québec***

La plaine ne comporte pas de lacs de grande superficie à l'intérieur des terres, mais elle est bornée au sud par la rivière des Mille Îles et le fleuve Saint-Laurent. Contrairement à la plaine, le piémont et le plateau comportent de multiples lacs qui ont été le fondement du développement de la villégiature de la région. Ces plans d'eau, dont les pourtours sont largement privatisés dans le piémont et la partie sud du plateau, continuent d'exercer un attrait pour la villégiature et les activités de plein air.

¹⁰ *Idem*, section 7.2.

¹¹ Société de la faune et des parcs du Québec, *L'amélioration de la qualité des frayères à esturgeon jaune de la rivière L'Assomption*, Communiqué de presse – Région 14 : Lanaudière, 19 octobre 2002.

¹² Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. *Politique nationale de l'eau*.

¹³ Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de l'aménagement de la faune de Lanaudière, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de Lanaudière*, mars 2002.

Selon le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP), les lacs de Lanaudière sont moins touchés par le phénomène d'acidification que dans le reste du Bouclier canadien¹⁴. Cependant, les normes de mercure dans la chair des poissons pour consommation humaine sont généralement dépassées, à tout le moins pour les dorés et les brochets de moyenne et de grande taille¹⁵.

Par ailleurs, la région se caractérise par près de 700 barrages, dont 78 % servent à des fins de villégiature¹⁶. La majorité d'entre eux sont de propriété privée (80 %). Certains barrages ont été installés pour répondre aux besoins de centrales hydroélectriques ou de flottage du bois. Deux de ceux-ci ont donné naissance à des réservoirs de grande étendue sur le territoire public, soit le lac Kempt et le réservoir Taureau. Ces réservoirs comptent respectivement une superficie de 187,67 kilomètres carrés et 95,05 kilomètres carrés, ce qui les classe parmi les plans d'eau les plus vastes au sud du Québec. À titre comparatif, les lacs des Deux-Montagnes et Memphrémagog couvrent respectivement une superficie de 149,96 kilomètres carrés et 95,30 kilomètres carrés. Dans Lanaudière, le lac Kempt et le réservoir Taureau sont peu développés et présentent un attrait indéniable pour la région, notamment pour la mise en valeur à des fins récréotouristiques.

¹⁴ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, *Portrait régional de l'eau, Lanaudière (Région administrative 14)*, section 3.2.

¹⁵ *Idem*.

¹⁶ Voir note n° 14, section 2.2.

Des conditions climatiques favorables à une croissance rapide de la végétation

La position géographique de Lanaudière confère à ce territoire des conditions climatiques parmi les plus favorables au Québec. Cette caractéristique attribuée à la région une productivité agricole et forestière accrue.

Dans la plaine, la température moyenne annuelle est de 5 °C, alors que la saison de croissance peut atteindre 190 jours. Sur le plateau, la température moyenne est de 2,5 °C et la saison de croissance varie de 160 à 170 jours. Toutefois, à la limite nord de la région, la température moyenne annuelle est de 0 °C.

Un secteur particulièrement enneigé : Saint-Donat

Sur le plateau, le climat est plus rigoureux que dans la plaine et le couvert de neige y est plus abondant. À ce chapitre, le secteur de Saint-Donat, caractérisé par un relief plus accidenté et une altitude plus élevée que les secteurs environnants, enregistre les taux d'enneigement les plus importants à cette latitude.

La moyenne annuelle de précipitations sous forme de neige dans ce secteur géographique est de 295,3 cm, alors qu'elle atteint 231 centimètres à Saint-Michel-des-Saints et 192,7 centimètres à La Macaza dans les Laurentides. Le nombre de jours qui ont 20 centimètres ou plus de neige au sol¹⁷ est aussi plus élevé (116,8 jours à Saint-Donat contre 94,1 à La Macaza et 95,3 à Sainte-Anne-du-Lac dans les Laurentides)¹⁸, ce qui permet de soutenir la pratique d'activités récréatives hivernales sur une plus longue période.

Lanaudière est d'ailleurs reconnue comme la meilleure région pour la pratique de la motoneige en Amérique du Nord¹⁹. Elle reçoit ainsi chaque année plusieurs milliers de motoneigistes québécois, canadiens, américains et européens.

¹⁷ Selon la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, il faut un minimum de 20 centimètres de neige pour bien couvrir les roches et les souches et assurer le passage sécuritaire des motoneiges et de l'équipement d'entretien.

¹⁸ Environnement Canada, *Normales climatiques au Canada de 1971 à 2000*.

¹⁹ Tourisme Lanaudière, *Lanaudière, n° 1 pour la motoneige en Amérique du Nord*, Communiqué publié à la suite de la parution d'un article à ce sujet dans la revue de motoneige *Supertrax International* publiée aux États-Unis et au Canada, édition automne 2003.

**Une forêt publique
qui se distingue
par ses
peuplements de
feuillus**

2.1.2 Composantes biologiques

Les conditions climatiques influencent indubitablement la végétation, tant sur le plan de sa diversité que de sa répartition et de sa croissance. La forêt se situe principalement sur les terres du domaine de l'État (77 % de la forêt régionale). Globalement, les essences forestières moins tolérantes à l'ombre (les feuillus) se concentrent davantage au centre et au sud de la région. Les conditions climatiques favorables permettent également aux tiges (forêt inéquienne) ou aux peuplements (forêt équienne) de croître plus rapidement, ce qui explique un intervalle plus rapproché entre les récoltes, comparativement au temps requis dans bien d'autres régions du Québec.

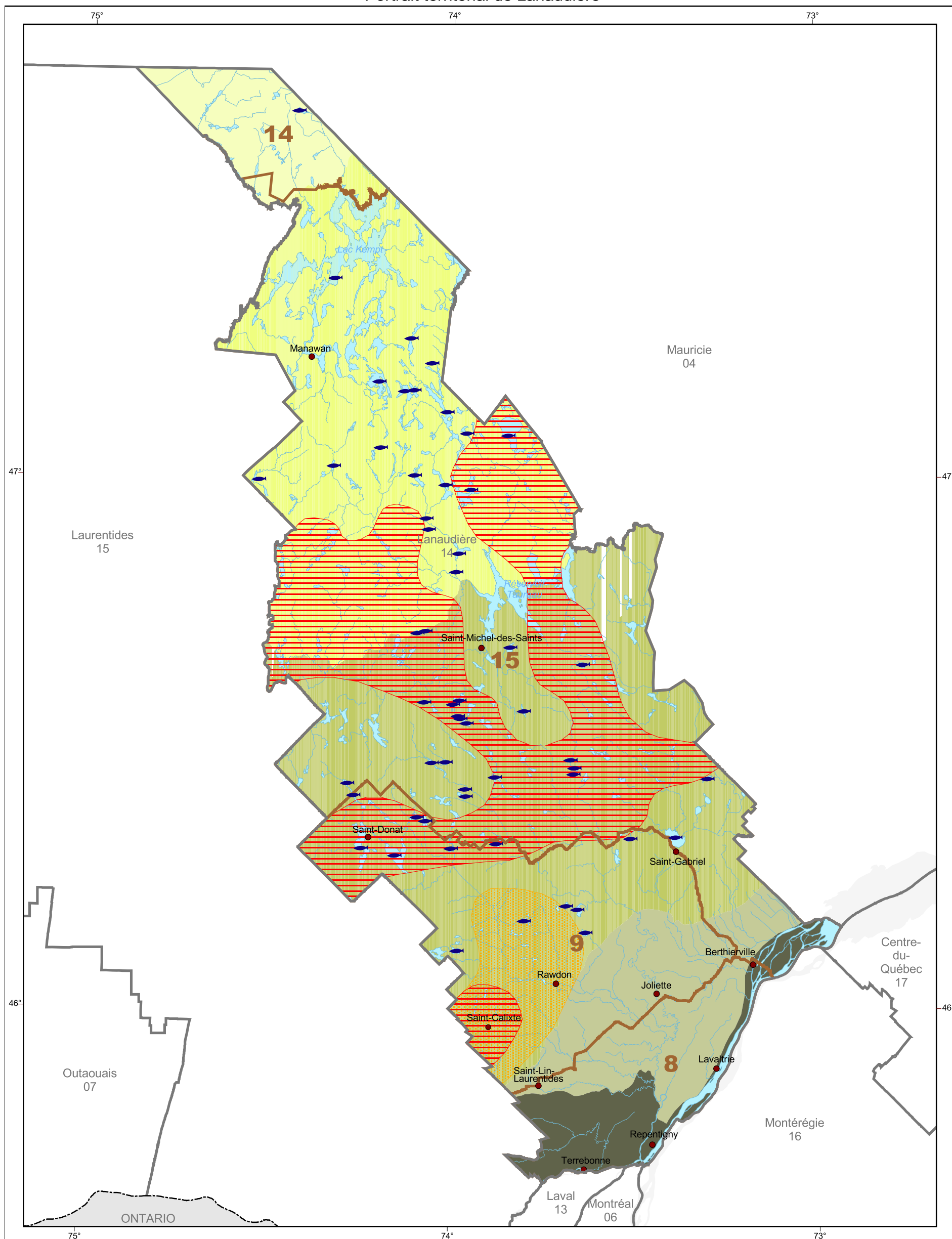
La région de Lanaudière compte cinq des six domaines bioclimatiques²⁰ de la partie méridionale du Québec (voir carte 3). Le domaine de l'érablière à caryers cordiformes et celui de l'érablière à tilleuls en couvrent 2 107 kilomètres carrés et se situent dans la plaine, là où les conditions climatiques sont les plus clémentes au Québec. Ces domaines sont susceptibles de présenter une flore riche et très diversifiée tant en ce qui concerne les arbres que les arbustes et les plantes herbacées. Certaines espèces y atteignent leur limite de distribution et ne se retrouvent dans un autre domaine qu'en présence de conditions particulières. Cependant, l'urbanisation, le déboisement et la mise en valeur à des fins agricoles occupent la majeure partie de ces domaines, exerçant une forte pression sur la végétation naturelle.

Les trois autres domaines concernent particulièrement la forêt publique et couvrent 85 % de la région. Le domaine de l'érablière à bouleau jaune, d'une superficie de 6 320 kilomètres carrés, est le plus important dans Lanaudière (46,8 % de la région) et regroupe 9,6 % du domaine au Québec. Moins diversifiée que dans les domaines précédents, la végétation renferme tout de même de nombreuses espèces largement répandues. L'érable et le bouleau en sont les principales, mais le hêtre à grandes feuilles, le chêne rouge et la pruche du Canada croissent aussi dans ce domaine. D'autres essences y atteignent leur limite de distribution comme le tilleul d'Amérique et l'ostryer de Virginie.

²⁰ Un domaine bioclimatique est un territoire caractérisé par la nature de la végétation qui, à la fin des successions, couvre les sites (avec des conditions moyennes en matière de pédologie, de drainage et d'exposition). L'équilibre entre la végétation et le climat est le principal critère de distinction des domaines. Certains domaines sont divisés en est et en ouest lorsque la végétation présente des différences en raison des précipitations. Source : Ministère des Ressources naturelles du Québec, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, Portrait statistique, *Portrait géographique du Québec forestier, Sous-zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec*, novembre 2002.

Carte 3 : Composantes biologiques

Portrait territorial de Lanaudière



Végétation (domaines bioclimatiques)

- Sapinière à bouleau blanc de l'ouest
- Sapinière à bouleau jaune de l'ouest
- Érablière à bouleau jaune de l'est
- Érablière à tilleul de l'est
- Érablière à caryer cordiforme

Grande faune (secteurs les plus exploités)

- Orignal
- Cerf de Virginie
- 15
- Limite de la zone de chasse

Faune aquatique particulière

- Lac à touladi

Hydrographie

- Cours d'eau
- Lac

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

Frontière

- Frontière provinciale

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°,
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPEQ), fuseau 8

1/800 000

Sources

Référence cartographique (BDTA 250 k)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	1999
Sous-domaine bioclimatique	Ministère des Ressources naturelles et de la faune	1999
Récolte sportive du cerf de Virginie et de l'orignal	Ministère des Ressources naturelles et de la faune	2001 - 2003
Lac à touladi	Ministère des Ressources naturelles et de la faune	2002

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de Montréal
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2007

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

Ressources naturelles

et Faune



Plus au nord, dans la sapinière à bouleau jaune, la forêt publique se caractérise par une transition de l'érablière vers des peuplements résineux et l'érable y atteint sa limite de distribution. Ce domaine est une transition de la forêt de feuillus vers la forêt boréale. Il se caractérise, dans sa partie ouest, par l'omniprésence de la bétulaie jaune à sapin. D'une superficie de 4 400 kilomètres carrés dans Lanaudière, ce domaine représente 4,5 % du domaine correspondant au Québec, mais il occupe 32,5 % de la superficie de la région.

Finalement, dans la sapinière à bouleau blanc, la fréquence des peuplements de résineux augmente. Ce domaine représente le début de la forêt boréale. Les peuplements de sapins et d'épinettes blanches dominent le paysage bien que le sous-domaine de l'ouest comporte davantage de peuplements feuillus ou mélangés d'essences de lumière (peuplier faux tremble, bouleau blanc et pin gris). Le domaine de la sapinière à bouleau blanc couvre 686 kilomètres carrés dans la région, ce qui constitue 0,5 % de la superficie du domaine correspondant au Québec.

Ainsi, la composition de la forêt publique de la région se distingue des forêts publiques du Québec par ses peuplements de feuillus. En effet, le volume marchand brut de la forêt publique productive (pentes 0 à 40 %) de Lanaudière est composé à 55 % de feuillus, alors que celui des forêts publiques productives du Québec en compte 31 %²¹ (voir figure 1).

La possibilité forestière du territoire public régional est de 1 103 241 mètres cubes dont 568 916 mètres cubes sont composés de résineux et 534 325 mètres cubes de feuillus²². Cette possibilité forestière représente 2,6 % de la possibilité de la forêt publique du Québec mais, en ne considérant que les feuillus, elle représente 4,7 %²³. Le principal avantage de la composition de la forêt régionale réside dans la diversité des essences forestières.

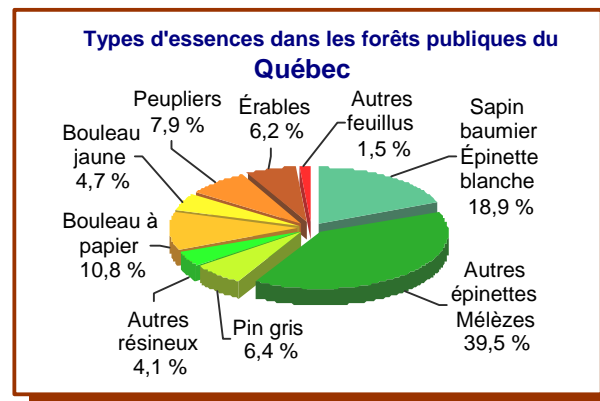
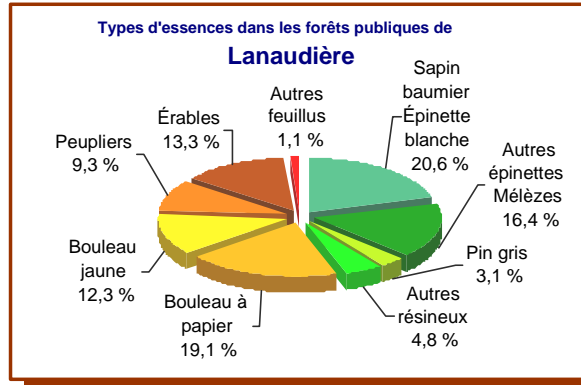
Il importe également de mentionner que les peuplements de feuillus contribuent à l'attrait touristique de Lanaudière, en déployant, l'automne, de multiples couleurs qui créent de magnifiques paysages.

²¹ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, *Ressources et industries forestières – Portrait statistique*, octobre 2005, section 2.2, tableau sur le *Volume marchand brut selon les régions administratives, les types de couverts et les essences*. Comme la partie nord du territoire de Lanaudière relève du secteur Forêt du MRNF de la Mauricie, aux fins du calcul, les volumes ont été répartis au prorata de la superficie des aires communes de la région administrative.

²² Toutefois, pour tenir compte des recommandations de la commission Coulombe, la possibilité forestière a fait l'objet d'une réduction provisoire, à la suite de l'entrée en vigueur du projet de loi 71. Cette commission a recommandé la création d'un poste de forestier en chef qui doit réviser l'ensemble du calcul de la possibilité forestière.

²³ *Idem*.

FIGURE 1
COMPARAISON DES ESSENCES DANS LES FORÊTS
PUBLIQUES DE LANAUDIÈRE ET DU QUÉBEC
 en % du volume marchand brut



**Une transition
marquée de la
qualité et de la
composition des
peuplements**

Le territoire de Lanaudière présente peu de contraintes biophysiques à l'exploitation forestière (pentes abruptes, insectes et maladies). Or, compte tenu de sa proximité des grands marchés, le milieu forestier fut très sollicité et a subi, à tout le moins, une coupe sur l'ensemble de son territoire et, dans sa partie sud, parfois deux ou même trois coupes. Les peuplements de la région sont donc plutôt jeunes comparativement à l'ensemble du Québec. Sur le territoire public, les peuplements de 80 ans et moins occupent 76 % de la superficie des forêts productives, alors que cette proportion est de 60 % dans l'ensemble du Québec²⁴. En ce qui a trait aux peuplements de la classe d'âge 120 ans (101 ans et plus), ils représentent 1,8 % de la forêt publique régionale, comparativement à 19 % dans les forêts publiques du Québec²⁵.

Selon les inventaires forestiers, les peuplements de résineux ont connu, dans le sous-domaine de la sapinière à bouleau jaune de l'ouest, des baisses notables au profit des peuplements de feuillus depuis les 30 dernières années²⁶. Les méthodes de coupe autrefois pratiquées expliquent en partie cette diminution. Les essences pionnières, comme les peupliers et les bouleaux, ont occupé les parterres de coupe, ce qui a provoqué une transition des essences forestières résineuses vers des peuplements composés davantage de feuillus. Dans le sous-domaine de l'érablière à bouleau jaune de l'est, la composition de la forêt est restée relativement la même²⁷. Cette stabilité dans les essences forestières résulte des coupes partielles et de jardinage davantage pratiquées dans cette partie du territoire. Cependant, dans l'ensemble des peuplements de feuillus de la région, les coupes sélectives effectuées dans le passé ont nui à la qualité de la forêt. En effet, en sélectionnant les tiges de meilleure qualité, la forêt s'est dégradée et comporte maintenant une partie de feuillus de qualité inférieure, inutilisables pour le sciage conventionnel.

Ces changements touchent nécessairement l'industrie qui doit composer, d'une part, avec une rareté de plus en plus manifeste d'essences résineuses et, d'autre part, avec une diminution de la qualité des peuplements de feuillus.

²⁴ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, Ressources et industries forestières – Portrait statistique, *Superficie des forêts productives et volume marchand brut disponible*, septembre 2004, tableau 2.3.

²⁵ *Idem*.

²⁶ Ministère des Ressources naturelles du Québec, *Rapport sur l'état des forêts québécoises 1995-1999 – Annexe 2 Évolution du couvert forestier selon les domaines ou sous-domaines bioclimatiques*, 2002, p. 240.

²⁷ *Idem*, p. 227.

**Des habitats qui
représentent la
majorité des
écosystèmes du
Québec**

Lanaudière offre une grande variété d'espèces tant en ce qui concerne la faune que la végétation, d'autant plus que la région présente divers types d'habitats (fleuve, lacs, rivières, plaine, piémont, plateau). La majorité des écosystèmes du Québec se trouve dans la région de Lanaudière mais à une échelle réduite²⁸. Cette diversité se traduit également sur les terres du domaine de l'État, créant ainsi un milieu propice à la chasse, à la pêche et à l'observation.

La grande faune se compose du cerf de Virginie, de l'orignal et de l'ours noir. Le cerf de Virginie occupe principalement le sud de Lanaudière, de la plaine jusqu'au centre de la région. Il affectionne particulièrement le piémont, là où il trouve des conditions climatiques clémentes et des plateaux agricoles entourés d'espaces forestiers offrant abris et nourriture.

En l'an 2000, un inventaire aérien a été réalisé dans la zone 9 de Lanaudière et une population « après chasse » de 1 785 cerfs était alors comptabilisée, soit moins d'un cerf par kilomètre carré d'habitat²⁹. Selon le MRNF, cette population représente l'une des densités les plus faibles au Québec. La présence de ravages de faibles dimensions, la pression exercée par l'étalement urbain et le récréotourisme, le niveau de qualité de l'habitat d'été, la répartition entre les peuplements d'abri et de nourriture ainsi que le climat rigoureux pour ce qui est de la neige au sol³⁰ sont parmi les facteurs qui expliquent la situation précaire du cerf dans la région³¹. La carte 3 illustre les secteurs de plus grande récolte, qui se trouvent à proximité des aires de confinement du cerf de Virginie (voir carte 4). Depuis 2000, la population s'est accrue en moyenne de 9 % par année. En 2005, le MRNF a estimé la population à environ 2 330 cerfs en hiver, soit 1,22 cerf par kilomètre carré d'habitat.

Depuis quelques années, sa présence est aussi observée à quelques endroits en hiver dans la zone 15, près de Saint-Michel-des-Saints. Un inventaire de l'habitat, réalisé au cours de l'hiver 2005-2006, a permis de situer plus précisément les ravages dans ce secteur. En fait, les cerfs sont dispersés en une douzaine de petites pochettes d'une superficie moyenne de 1,1 kilomètre carré, la plus étendue ayant 3,8 kilomètres carrés. À Sainte-Émélie-de-l'Énergie, un ravage de 13 kilomètres carrés a été répertorié le long de la route 131. Ces ravages sont en majorité situés sur le territoire privé. Dans la zone 15, où il n'y a pas de chasse au cerf, la population est à un niveau de conservation.

²⁸ À moins d'indications contraires, les données relatives à la faune sont issues du PDRRF (voir note n° 13) ou d'informations obtenues de l'ancienne Société de la faune et des parcs du Québec.

²⁹ En ajoutant la population de cerfs de la zone 8 située dans Lanaudière, la population totale estimée était de 1 950 individus.

³⁰ L'indicateur nival au nord de Saint-Calixte se compare à celui de la région du Bas-Saint-Laurent.

³¹ Société de la Faune et des Parcs, Direction de l'aménagement de la faune Laurentides-Lanaudière, *Plan de gestion du cerf de Virginie 2002-2008, Zone 9, 2002.*

En résumé : l'objectif prioritaire en ce qui concerne le cerf de Virginie dans Lanaudière est d'atteindre un seuil qui assure une bonne survie de l'espèce. Dans ces circonstances, il est difficile d'envisager, même dans la zone 9, une plus grande mise en valeur liée à la chasse ou à d'autres activités³².

L'original préfère les forêts plus profondes, principalement situées sur le plateau laurentien. Les densités les plus élevées se trouvent dans le secteur de Saint-Donat et de Saint-Calixte, puis en bordure du parc du Mont-Tremblant et des deux réserves fauniques. Toutefois, depuis 1993, le MRNF constate une baisse de population dans le secteur de Saint-Donat et de Saint-Calixte alors que les densités augmentent dans le nord de la région. La carte 3 illustre les secteurs les plus exploités basés sur les récoltes d'originaux de 1999 à 2002. Ces secteurs regroupent globalement les endroits où la récolte était égale ou supérieure à 2,5 originaux par 100 kilomètres carrés, les plus fortes récoltes étant obtenues dans les territoires fauniques structurés. Il est à noter que l'identification de ces secteurs de récolte doit être considérée avec réserve puisque les résultats obtenus dépendent non seulement de la densité de l'animal dans son habitat mais aussi de l'accessibilité du territoire et de sa fréquentation par les chasseurs. Il apparaît toutefois clairement que l'original est peu présent dans le piémont et la partie sud du plateau et que le potentiel de chasse se situe davantage dans le nord de la région.

L'ours noir fréquente sensiblement le même habitat que l'original. Sa récolte et les signes d'activité indiquent que sa densité varie principalement en fonction de la disponibilité de la nourriture. Ainsi, de plus fortes densités sont notées dans les secteurs où des sites d'appâtage sont installés pour la chasse ou l'observation, ou encore près des concentrations d'habitations comme celles autour de Saint-Donat ou de certaines pourvoiries, près de Saint-Michel-des-Saints ou de Saint-Zénon. La chasse à l'ours a connu un grand essor qui a coïncidé avec la fermeture de la chasse printanière en Ontario. Son exploitation est actuellement saturée dans la zone 15 au nord de la région. Toutefois, il existe un potentiel de récolte dans les secteurs du piémont où la tolérance de la population envers l'ours est moins grande qu'au nord.

Au chapitre de la faune aquatique, dans la partie nord de la région, les lacs accueillent des poissons d'eau froide (omble de fontaine, touladi), mais aussi plusieurs espèces d'eau fraîche (achigan à petite bouche, doré jaune et grand brochet). Quant au piémont et au secteur sud du plateau, la faune aquatique se caractérise par la présence d'espèces de salmonidés ensemencées (truite arc-en-ciel, truite brune) ou d'espèces d'eau fraîche et chaude, notamment d'espèces introduites par les pêcheurs (perchaude, barbotte, crapet).

Les milieux aquatiques et humides de la plaine, particulièrement ceux du lac Saint-Pierre, présentent des secteurs propices au frai et à la

³² *Idem*, p. 210.

croissance d'une grande diversité d'espèces de poissons (plus de 80 espèces différentes). La faune ailée y est également diversifiée et abondante (288 espèces d'oiseaux). D'ailleurs, l'héronnière de la Grande-Île est la plus importante en Amérique du Nord (voir carte 4). Elle accueillait, en 1992, 1 177 nids de grand héron et 141 nids de bihoreau gris³³. Le secteur du lac Saint-Pierre est d'ailleurs désigné *Réserve de biosphère* par l'UNESCO.

Un potentiel de pêche soutenu par des ensemencements

Comme la région de Lanaudière est très fréquentée par les pêcheurs, des espèces de poissons provenant de la plaine ont été introduites dans les lacs du plateau. Ces espèces entrent en compétition avec les espèces naturelles ou deviennent carrément prédatrices de celles-ci. À cette problématique s'ajoutent les impacts sur les habitats créés par la villégiature, dont l'artificialisation des rives³⁴, les activités récréotouristiques, le déboisement, l'érosion et le marnage des réservoirs³⁵.

Afin de contribuer à rétablir certaines populations ou encore de bonifier l'offre de pêche, de nombreux lacs font l'objet d'ensemencements, particulièrement en territoire municipalisé et en territoire structuré à des fins de prélèvement faunique. Malgré ces efforts, l'abondance de certaines populations demeure marginale, notamment pour le touladi et la ouananiche.

Plus au nord, le territoire est moins accessible (3 à 4 heures de route de Montréal), et par conséquent, la pression sur la faune aquatique y est moins grande.

Des mesures pour encadrer le développement de la villégiature

D'autres interventions visent à protéger la ressource et à maintenir le potentiel de pêche. C'est ainsi que, dans Lanaudière, le MRNF ne développe pas de villégiature sur les lacs de moins de 20 hectares qui constituent des milieux fragiles et vulnérables à la dégradation.

Pour les lacs de 20 hectares ou plus, le développement de la villégiature ne peut être envisagé sur les lacs à touladi si cet aménagement représente un impact négatif pour la survie et le maintien de cette espèce. Une évaluation de la capacité de support du plan d'eau est alors effectuée. Les lacs à touladi de la région de Lanaudière sont illustrés sur la carte 3.

³³ Saint-Laurent Vision 2000, *Grande Île*, juillet 2002.

³⁴ L'artificialisation des rives se caractérise par la création d'un environnement artificiel par le villégiateur en bordure du lac pour reproduire un espace qui ressemble aux emplacements urbanisés (pelouse, absence d'insectes, contrôle des plantes dites mauvaises herbes, etc.). Elle comprend, notamment, des interventions comme le déboisement excessif, l'ajout de sable sur la rive et l'utilisation d'herbicides et de pesticides.

³⁵ Le marnage consiste à accroître ou à diminuer le niveau d'eau du réservoir selon les besoins d'exploitation des centrales hydroélectriques. Il peut ainsi influencer sur les sites de reproduction des poissons et créer des problèmes de concentration et de dilution qui peuvent avoir un impact significatif sur le milieu naturel.

2.2. Droits et statuts de la dimension environnementale

En juin 2000, le gouvernement du Québec, à la suite de son adhésion à la Convention internationale sur la diversité biologique, se fixait comme objectif de se doter d'un réseau d'aires protégées représentatif de la diversité biologique de son territoire et couvrant 8 % de sa superficie.

Afin d'établir un constat sur la situation des aires protégées au Québec, le MDDEP a classé les différents territoires faisant l'objet d'une protection particulière selon les catégories définies par l'Union mondiale pour la nature (UICN)³⁶. Les droits et statuts de la dimension environnementale, illustrés sur la carte 4, présentent, notamment, les aires qui bénéficient d'une reconnaissance légale sur le territoire public dans la région de Lanaudière. Dans ces territoires, de façon générale, les activités d'aménagement forestier et les activités minières ne sont pas permises ou sont assujetties à des modalités particulières d'intervention. En ce qui concerne les héronnières, particulièrement celles situées en montagne, un inventaire a été réalisé en juin 2006 mais les données ne sont pas encore disponibles.

D'autres territoires dans la région font l'objet d'une protection, soit par l'entremise de la Fondation de la faune du Québec, de municipalités ou d'organismes privés³⁷.

Des aires protégées qui représentent 7,3 % de la superficie de la région

Pour l'ensemble de la région de Lanaudière, les aires protégées représentent une superficie de 985,71 kilomètres carrés, soit 7,3 % de son territoire. Les terres du domaine de l'État regroupent 98 % des aires protégées de la région, soit 965,87 kilomètres carrés (voir tableau 1). Le tableau suivant présente leur répartition selon les catégories de l'UICN.

Pour les aires de confinement du cerf de Virginie, seule la portion située sur le territoire public est considérée dans le calcul des aires protégées de la région.

Une aire protégée notable : le parc du Mont-Tremblant

Bien que l'objectif national de 8 % ne se calcule pas par région administrative mais plutôt en fonction de territoires représentatifs de la biodiversité, il n'en reste pas moins que le domaine de l'État de la région de Lanaudière, particulièrement par le concours du parc national du Mont-Tremblant et, dans une moindre mesure, des aires de concentration d'oiseaux aquatiques du fleuve Saint-Laurent, participent activement à cet effort national.

³⁶ L'acronyme a comme origine l'*Union internationale de la conservation de la nature*. L'organisme a modifié son nom, mais a conservé son acronyme.

³⁷ Plusieurs îles de l'archipel du lac Saint-Pierre sont protégées par des organismes de conservation comme la Société canadienne pour la conservation de la nature, ou la Société de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et ses îles. Plus récemment, en 2005, une réserve naturelle en milieu privé était créée dans la municipalité de Saint-Damien : celle des Terres-Noyées-de-la-Rivière-Noire.

TABLEAU 1
AIRES PROTÉGÉES SUR LE TERRITOIRE PUBLIC OU MIXTE
DE LANAUDIÈRE PAR CATÉGORIE DE L'UNION MONDIALE DE LA FAUNE

Catégorie de l'UICN	Aire protégée	Superficie (km ²)
I Réserve naturelle intégrale	Réserve écologique	4,15
II Parc national	Parc national	807,62
IV Aire gérée pour l'habitat et les espèces	Aire de confinement du cerf de Virginie	5,89
VI Aire protégée de ressources naturelles gérées	Refuge faunique, réserve nationale de la faune, aires de concentration d'oiseaux aquatiques et héronnière	146,93
Non classé	Écosystème forestier exceptionnel	1,28
TOTAL		965,87

La contribution du parc est d'autant plus significative qu'il se prolonge dans la région des Laurentides sur plus de 700 kilomètres carrés. En fait, le parc national du Mont-Tremblant est le plus grand parc national du Québec et représente à lui seul 20 % de la superficie totale des 23 parcs nationaux du Québec, y compris le parc marin Saguenay–Saint-Laurent. Dans la région de Lanaudière, ses postes d'accueil sont situés à Saint-Donat et à Saint-Côme.

Le parc du Mont-Tremblant est le deuxième en importance pour ce qui est de la fréquentation en jours-visites, après le parc d'OKA, situé sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal³⁸. En fait, les cinq parcs nationaux les plus achalandés³⁹ représentaient à eux seuls, en 2000-2001, plus de 60 % de toute la fréquentation des parcs du Québec⁴⁰. Or, du seul fait de leur situation à proximité de la région de Montréal, leur fréquentation sera appelée à augmenter au cours des prochaines années.

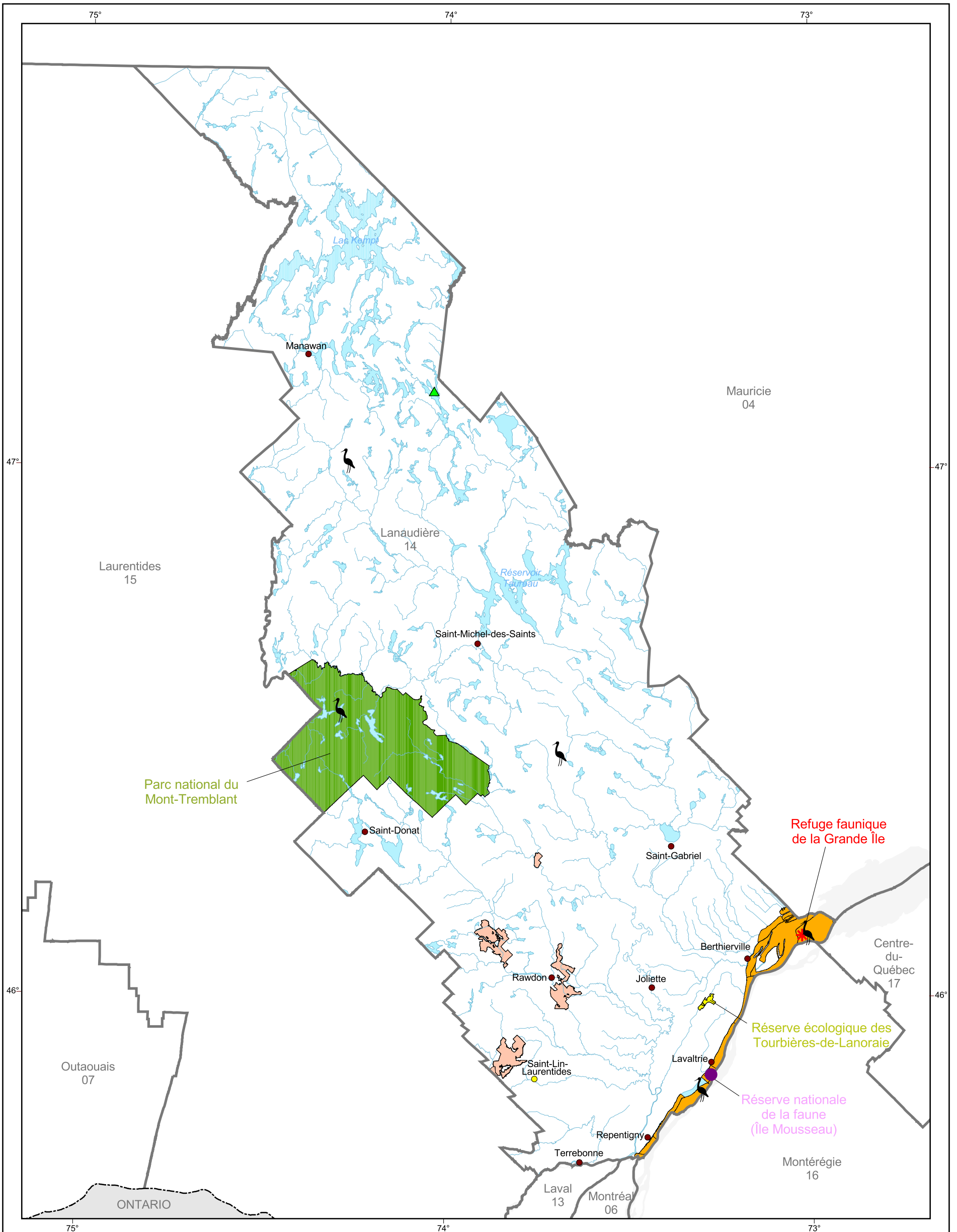
³⁸ Société de la faune et des parcs, *Les parcs nationaux du Québec – Les activités et les services*, 4^e édition, mars 2002.

³⁹ Les cinq parcs sont ceux d'Oka, du Mont-Tremblant, du Mont-Saint-Bruno, du Mont-Orford et des Îles-de-Boucherville.









⁴⁰ Voir note n^o 38, p. 7.

Carte 4 : Droits et statuts environnementaux



Portrait territorial de Lanaudière




Territoire de protection

-  Héronnière
-  Refuge faunique
-  Réserve nationale de faune
-  Écosystème forestier exceptionnel
-  Réserve écologique
-  Parc national
-  Aire de confinement du cerf de Virginie
-  Aire de concentration d'oiseaux aquatiques

Hydrographie

-  Cours d'eau
-  Lac

Organisation administrative

-  Ville, localité
-  Région

Frontière

-  Frontière provinciale

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°.
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 8

10 0 10 20 km

1/800 000

Sources

Référence cartographique (BTA 250 k)

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

1999

Base géographique régionale (BGR)

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

2006

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de Montréal
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2007

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

Ressources naturelles et Faune



2.3. Synthèse de la dimension environnementale

La richesse et la diversité des composantes de la dimension environnementale de Lanaudière constituent un avantage indéniable pour la région.

Le Bouclier canadien, y compris le piémont et le plateau, présente une multitude d'éléments naturels à la base du développement de la villégiature, du tourisme, des activités récréatives et de l'interprétation du milieu. Les monts, les vallées, les forêts, la faune, les rivières, les grands plans d'eau, les lacs et les chutes composent de magnifiques paysages et constituent autant d'attraits pour une population en quête de quiétude, d'espace, d'aventure et de plein air.

La plaine offre des sols de grande qualité et une diversité faunique et floristique exceptionnelle, particulièrement dans le secteur du lac Saint-Pierre, Réserve de biosphère.

La répartition de ces ressources naturelles a favorisé l'émergence et le développement d'une importante activité agricole dans la plaine et d'une industrie axée principalement sur le prélèvement de la matière ligneuse dans le Bouclier canadien. Les ressources naturelles ont également soutenu d'autres activités comme le prélèvement de la faune et l'extraction de matériaux de construction.

Cependant, tant au sud qu'au nord, l'occupation et l'intervention humaines ont, jusqu'à maintenant, marqué profondément le milieu naturel. Dans la plaine, la mise en valeur des sols pour le développement de l'agriculture et l'occupation du territoire pour l'urbanisation ont eu des effets, dont les plus manifestes sont la pollution des eaux et la dégradation des sols. Dans le Bouclier canadien, le développement de la villégiature, les activités de prélèvement faunique et l'exploitation forestière ont provoqué, notamment, une artificialisation des rives des lacs, une forte pression sur la faune aquatique (perte d'habitats, dégradation de la qualité de l'eau, introduction d'espèces compétitrices, etc.), une transition des essences forestières et une dégradation de la qualité des forêts. Compte tenu de son éloignement relatif, la pression des interventions humaines est toutefois moins grande sur la faune dans la partie du territoire située au nord de Saint-Michel-des-Saints.

Les défis de gestion du territoire public sont donc nombreux sur le plan environnemental. Ils trouvent notamment écho dans la protection de la biodiversité par le biais de la désignation d'aires protégées. Le capital naturel sur lequel s'appuient l'utilisation du territoire et le prélèvement des ressources nécessite une attention particulière afin de maintenir une biodiversité adéquate.

Comme l'occupation et l'intervention humaines ont nécessairement des conséquences sur le milieu naturel, le prochain chapitre aborde les principales caractéristiques de la population qui y vit et qui utilise ce territoire.

3. Dimension sociale

3.1. Caractéristiques sociales

3.1.1 Organisation territoriale

Un domaine de l'État représentant 66 % du territoire régional

Six municipalités régionales de comté (MRC), composées elles-mêmes de 59 municipalités et de territoires non organisés (TNO), ainsi qu'une réserve indienne, forment la région de Lanaudière (voir carte 5). Comme les autres régions situées au sud du Québec, une partie significative de son territoire est de tenure privée (34 %), en raison de l'occupation humaine de la plaine du Saint-Laurent.

Les MRC de la plaine, qui occupent également une partie du piémont, sont de petites superficies (578 kilomètres carrés en moyenne), mais elles regroupent les plus grandes agglomérations. En effet, 89 % de la population régionale y habite. Une seule MRC occupe le plateau, soit la MRC de Matawinie. Sa superficie est de 10 615 kilomètres carrés, ce qui représente 78,6 % de la superficie de la région administrative. Malgré son étendue, elle ne compte que 11 % de la population régionale. La réserve indienne de Manawan, qui relève du gouvernement fédéral, se situe dans cette MRC, au nord de la région, près du réservoir du lac Kempt et est d'une superficie de 7,7 kilomètres carrés. Sa population représente 0,4 % de la population régionale et 3,8 % de la population de la MRC de Matawinie.

Le domaine de l'État, d'une superficie de 8 940 kilomètres carrés, représente 66 % du territoire de la région. Il se trouve principalement dans les territoires non organisés (7 173 kilomètres carrés) de la partie nord de Lanaudière. C'est la MRC de Matawinie qui assume les responsabilités municipales dans les TNO. La superficie résiduelle du domaine de l'État (1 767 kilomètres carrés) est essentiellement répartie entre quinze municipalités localisées dans trois MRC différentes.

3.1.2 Occupation du territoire

Une influence marquée de la Communauté métropolitaine de Montréal au sud de la région

La proximité de la métropole exerce une grande influence sur le sud de la région et crée un débordement qui conditionne l'expansion du milieu urbanisé et sa croissance démographique. Selon l'Institut de la statistique du Québec, 413 670 personnes vivaient dans la région de Lanaudière en 2004. La population régionale représente 5,5 % de la population du Québec, ce qui la classe au cinquième rang parmi les dix-sept régions administratives.

Cette région connaît une forte croissance démographique puisqu'elle a enregistré une augmentation de 39 % de sa population entre 1986 et 2001, soit plus de trois fois celle du Québec au cours de la même période (voir tableau 2)⁴¹. Cette situation touche particulièrement les MRC des Moulins et de L'Assomption qui, à l'exception de deux municipalités⁴², font partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

En fait, la croissance que connaît la région a débuté dans les années 1980, alors que plusieurs ménages montréalais se sont établis en banlieue, dans les MRC des Moulins et de L'Assomption. Il appert que cette croissance démographique a été considérable et très rapide. En effet, de 1986 à 2001, ces deux MRC ont connu des accroissements respectifs de 60 % et 41 %.

TABLEAU 2
VARIATION DE LA POPULATION DE 1986 À 2001

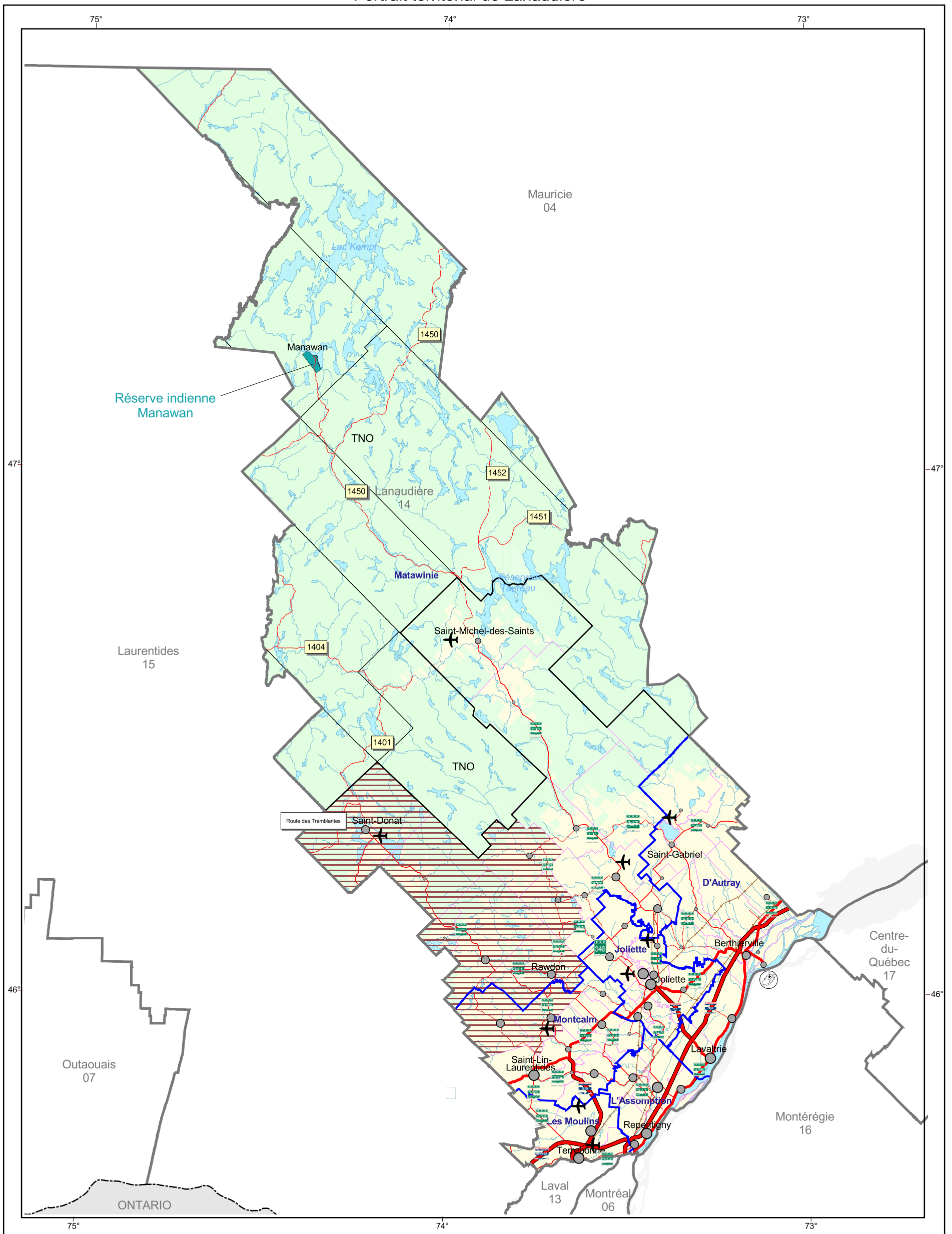
MRC	Population totale 1986	Population totale 2001	Variation 1986/2001
D'Autray	30 135	38 347	27,3 %
L'Assomption	73 717	103 977	41,0 %
Joliette	47 177	54 167	14,8 %
Les Moulins	68 768	110 087	60,1 %
Montcalm	28 610	38 740	35,4 %
Total – MRC de la plaine	248 407	345 318	39,0 %
Matawinie	31 143	43 177	38,6 %
Lanaudière	279 550	388 495	39,0 %
Québec	6 532 461	7 237 479	10,8 %

⁴¹ Statistique Canada, Recensements 1986, 1991, 1996 et 2001.

⁴² Il s'agit de la ville et de la paroisse de L'Épiphanie situées au nord-ouest de la MRC de L'Assomption.

Carte 5 : Caractéristiques sociales

Portrait territorial de Lanaudière



Tenure

- Publique
- Privée

Population (habitant)

- 1 - 1 499
- 1 500 - 2 999
- 3 000 - 9 999
- 10 000 et plus

Hydrographie

- Cours d'eau
- Lac

Organisation administrative

- Municipalité
- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Territoire non organisé (TNO)
- Région
- Frontière provinciale

Dynamique sociale et culturelle

- Concentration de la villégiature privée
- Réserve indienne

Voie de communication

- Autoroute
- Route nationale
- Route régionale
- Route collectrice
- Aéroport local
- Voie ferrée
- Traversier

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
 Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 8
 10 0 10 20 km

Sources

- Référence cartographique (BDTA 250 k) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 1999
- Référence cartographique (BDTQ 20 k) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2006

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de Montréal
 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 © Gouvernement du Québec, 2007
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

Actuellement, ce milieu poursuit son urbanisation, principalement à proximité du réseau routier qui offre des facilités d'accès à la région métropolitaine, mais son développement montre déjà des signes de ralentissement. D'ailleurs, les projections de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) effectuées en 1996 pour l'année 2001 portant sur la croissance démographique, n'ont pas été atteintes dans les MRC de L'Assomption et des Moulins (voir tableau 3)⁴³.

**TABLEAU 3
COMPARAISON ENTRE LA POPULATION
ET LES PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES**

MRC	Population Totale 2001	Prévisions de 1996	
		Pour 2001	Pour 2011
D'autray	38 347	39 725	43 313
L'Assomption	103 977	119 701	139 212
Joliette	54 167	54 203	59 667
Les Moulins	110 087	130 437	157 169
Montcalm	38 740	39 126	43 153
Matawinie	43 177	41 305	43 844
Lanaudière	388 495	424 297	486 358

L'ISQ (Institut de la Statistique du Québec) prévoit que la population de Lanaudière continuera de croître et que cette hausse sera de 14,6 % pour la période s'étalant de 2001 à 2011, soit plus de deux fois le taux d'accroissement pour le Québec⁴⁴. Cette croissance est toutefois légèrement inférieure au taux qu'elle avait enregistré au cours de la période précédente (15,8 % de 1991 à 2001). Or, en analysant les chiffres des dernières années et les phénomènes d'urbanisation en présence sur le territoire de Lanaudière, il appert que la croissance de la population régionale tend à s'amenuiser du côté de la plaine et à se déplacer vers le piémont et le plateau.

**Une croissance
démographique
remarquable sur
le plateau**

Effectivement, et contre toute attente, la MRC de Matawinie a connu, de 1986 à 2001, un accroissement de sa population tout aussi important que celui enregistré pour la région et globalement pour les MRC de la plaine (voir tableau 2). De plus, depuis 1991, cette MRC connaît un accroissement supérieur de trois à quatre fois le taux enregistré au Québec. En effet, de 1991 à 1996, sa population s'est

⁴³ Institut de la Statistique du Québec, *Perspectives démographiques : MRC 1991-2016*, avril 1996.

⁴⁴ Institut de la Statistique du Québec, Compilation et traitement de la Direction des statistiques économiques et sociales, *Profils régionaux (variation 2001-2011), Perspectives démographiques*, mars 2003.

accrue de 15,1 %, alors que cet accroissement était de 11,8 % dans la région et de 3,5 % au Québec. De 1996 à 2001, la variation enregistrée est de 4,5 % dans la Matawinie comparativement à une augmentation de 3,6 % dans la région et de 1,4 % au Québec.

Cette hausse dépasse d'ailleurs les perspectives démographiques, puisqu'en 1996 l'ISQ prévoyait pour cette MRC, en l'an 2001, une population de 41 305 habitants. Or, le recensement de 2001 comptabilisait 43 177 habitants, ce qui se rapproche des perspectives que l'ISQ avait envisagées, non pas pour 2001, mais pour 2011 (voir tableau 3).

Cette situation est particulière puisque, habituellement, les localités éloignées des centres urbains affichent une évolution démographique plutôt stable ou même une décroissance.

Or, ce secteur comporte une représentation appréciable du groupe d'âge des 65 ans et plus. En effet, les chiffres relatifs à la composition de la population indiquent que ce groupe compose 17,5 % de la population de cette MRC, alors qu'il est de 10,8 % dans la région et de 13,3 % dans l'ensemble du Québec. Cette présence de personnes de 65 ans et plus s'est accrue et pourrait expliquer, du moins en partie, l'augmentation enregistrée de la population permanente dans la MRC de Matawinie.

Une transformation marquée des chalets saisonniers en résidences permanentes

Certes, une part du vieillissement observé provient du vieillissement naturel de la population, mais il semble se conjuguer à un autre phénomène lié cette fois à la conversion des chalets de villégiature en lieux de résidence principale au moment de la préretraite ou de la retraite⁴⁵.

Cette conversion des chalets se traduit d'ailleurs dans les rôles d'évaluation des municipalités. En effet, de 1993 à 2003, la MRC de Matawinie a enregistré une diminution de 4 653 chalets inscrits au rôle d'évaluation⁴⁶, soit une baisse de 32 %, alors que le nombre de résidences principales a connu une augmentation de 6 821 unités, soit une hausse de 55 %. Cette diminution du nombre de chalets au profit d'un accroissement du nombre de résidences témoigne bien du phénomène de conversion.

Cette situation est très présente dans le centre de la région, mais semble moins fréquente dans le secteur de Saint-Michel-des-Saints. En effet, cette municipalité a été la seule à connaître un accroissement du nombre de chalets de 1993 à 2003.

⁴⁵ Voir dans le même sens : *Le marché du travail dans la MRC de Matawinie*, Collaboration entre Conseil régional de développement Lanaudière, Lanaudière Économique, Développement des ressources humaines Canada et Emploi-Québec, 1999, p. 9.

⁴⁶ Ministère des Affaires municipales et de la Métropole, *Données numérisées des sommaires des rôles d'évaluation municipale*, Exercices financiers 1993 et 2003.

**Une
« villégiaturbanisation » dans le
centre de la région**

Plusieurs éléments laissent croire que le phénomène de « villégiaturbanisation »⁴⁷, soit l'urbanisation des milieux de villégiature, qu'a connu le cœur des Laurentides voilà une trentaine d'années, est en processus dans le centre de Lanaudière, du piémont jusqu'à Saint-Donat. L'accroissement de la population au sud de la Matawinie, l'augmentation du groupe d'âge des 65 ans et plus, la transformation des chalets en résidences permanentes et l'augmentation du nombre de résidences principales sont autant de facteurs qui témoignent de ce phénomène.

**Une population
autochtone
relativement jeune**

Plus au nord, dans les TNO, la population permanente se trouve principalement dans la réserve indienne de Manawan. Cette communauté attikamek comptait, en 2001, 1 646 personnes⁴⁸ et, au cours des 15 dernières années, elle n'a cessé de croître. Sa population est jeune, puisque 88 % des Attikameks de Manawan ont moins de 45 ans. En fait, les données de Statistique Canada sont très différentes du portrait type de la population québécoise en général. Ainsi, le taux de fécondité atteint 33,7 sur 1 000 sur le territoire de la réserve indienne de Manawan, alors qu'il est de 9,7 sur 1 000 pour l'ensemble du Québec. En 2002, 60 naissances y ont été enregistrées. Le groupe d'âge de 0 à 24 ans représente à lui seul 58 % de la population de la réserve, alors que ce pourcentage est de 30 % pour l'ensemble du Québec.

**Un territoire
public facile
d'accès**

En matière de transport aérien, la région est à proximité de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal. Cette proximité lui assure un positionnement très favorable. Au nombre de huit, des pistes d'atterrissage de moindre importance (pour des appareils de petites dimensions), complètent l'accessibilité du territoire, tant en région urbanisée (Mascouche, Terrebonne, Sainte-Ambroise-de-Kildare et Saint-Alphonse-Rodriguez) qu'à proximité ou sur le territoire public (Saint-Michel-des-Saints, Mandeville, Saint-Donat et Manawan).

Les voies ferroviaires de la région sont utilisées pour le transport des marchandises et des personnes. La position privilégiée de la région entre les pôles urbains de Montréal, Trois-Rivières, Shawinigan et Québec contribue au maintien des activités sur rails. Toutefois, le territoire public de Lanaudière n'est pas accessible par le train. Il ne l'a d'ailleurs jamais été, contrairement aux Laurentides qui, avant l'abandon des rails, étaient accessibles par plusieurs voies de chemins de fer.

Compte tenu de la proximité de la région de Montréal et du développement du réseau routier sur le territoire de Lanaudière, l'automobile demeure le moyen de transport le plus usuel dans la

⁴⁷ Notion élaborée par Jean Décarie, professeur titulaire à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal.

⁴⁸ Statistique Canada, *Profils de la population autochtone du recensement de 2001, 2002.*

région. Au sud, de grandes infrastructures (les autoroutes 40 et 640 et la route nationale 158) facilitent les déplacements en direction de la métropole et les liens interrégionaux est-ouest. Ces infrastructures constituent des voies de circulation importantes et se raccordent à plusieurs routes du réseau supérieur. D'autre part, la route nationale 138 longe en grande partie le fleuve Saint-Laurent et permet à maints endroits d'avoir vue sur ce cours d'eau.

Quant aux liaisons nord-sud, elles sont assurées par les routes régionales 125 (accès à Saint-Donat) et 131 (accès à Saint-Michel-des-Saints) jusqu'au centre de la région. De là, les routes collectrices 335 et 343 donnent accès aux agglomérations de Saint-Calixte et de Saint-Côme. Plus au nord, l'accessibilité routière au territoire public ne s'effectue que par la route de Manawan et les chemins forestiers. Ces derniers sillonnent l'ensemble du territoire et le domaine de l'État est, par rapport aux circonstances et à d'autres régions du Québec, facile d'accès.

Depuis quelques années, au cœur de Lanaudière, les liaisons entre les régions voisines se sont améliorées. À la route régionale 329, reliant Saint-Donat à Sainte-Agathe-des-Monts, s'est ajoutée la *route des Tremblantes* ouverte au public depuis décembre 2003. Cette route permet un lien direct entre la région de Lanaudière et le secteur de Mont-Tremblant qui profite d'un développement immobilier et récréotouristique fulgurant. Une partie importante de son tracé passe sur les terres du domaine de l'État, au sud du parc national du Mont-Tremblant. Cette route est également considérée par les organismes régionaux comme route panoramique. Dans ce contexte, la protection des paysages représente un défi puisque la route se situe également dans un secteur où sont actives l'industrie forestière et l'industrie minière.

De plus, le ministère des Transports a procédé à plusieurs travaux d'amélioration et de réfection de pavage sur la route 347 entre Sainte-Émilie-de-l'Énergie et Notre-Dame-de-la-Merci; ce qui permet une meilleure accessibilité de ces territoires et l'aménagement d'un circuit touristique intéressant dans la partie centre de la région.

Ainsi, en plus de faciliter les déplacements interrégionaux, le réseau routier supérieur de Lanaudière offre une accessibilité à des zones récréatives et de conservation telles que le parc national du Mont-Tremblant, le réseau des parcs régionaux de la Matawinie et certains territoires fauniques du centre de la région.

En ce qui concerne la traversée fluviale, le service de traversiers entre Saint-Ignace-de-Loyola et Sorel crée un lien significatif entre les régions de Lanaudière et de la Montérégie.

3.1.3 Dynamique sociale et culturelle

L'une des principales caractéristiques de la dynamique sociale et culturelle de la région de Lanaudière consiste en l'arrivée massive de villégiateurs et d'excursionnistes, particulièrement pendant la période estivale mais aussi sur une base annuelle, les fins de semaine. Ce va-et-vient se traduit sur le réseau routier par de forts débits sur certaines routes qui occasionnent des problèmes de circulation, particulièrement dans la partie au nord de Saint-Esprit (pour la 125) et au nord de Joliette (pour la route 131). Cette situation crée un allongement du temps de parcours et se répercute sur l'attrait de la région pour les secteurs plus au nord⁴⁹. Le ministère des Transports a d'ailleurs enregistré d'importantes augmentations de débit sur ces routes entre les années 1972 et 1996⁵⁰.

Une importante population de villégiateurs

Peu de données statistiques sont disponibles pour distinguer les villégiateurs de la population saisonnière et des excursionnistes.

Selon le sommaire du rôle d'évaluation de chacune des municipalités de Lanaudière, la région compte 15 296 chalets dont près de 11 000 dans la MRC de Matawinie⁵¹. La carte 5 illustre la concentration la plus élevée de cette villégiature dans la région. Le secteur indiqué regroupe 8 360 chalets, soit 55 % de tous les chalets de Lanaudière. Cette donnée ne traduit pas cependant l'ensemble de la réalité. En effet, les chalets, situés dans des secteurs constitués majoritairement de résidences principales, sont indiqués au rôle d'évaluation au même titre que leurs voisines. Et, comme ce secteur s'urbanise, la présence de chalets inscrits comme résidences principales est d'autant plus probable.

En ne considérant cependant que le nombre de chalets inscrits comme tel au rôle d'évaluation (en 2002 pour l'exercice financier de 2003) et le nombre moyen de personnes par ménage au Québec en 2001, soit 2,4⁵², la population saisonnière liée à la villégiature serait d'environ 36 700 personnes dont plus de 26 000 dans la MRC de Matawinie. Pour cette MRC, l'ajout de cette population saisonnière signifie un accroissement minimal de sa population de plus de 60 %⁵³.

Une étude réalisée en 1998⁵⁴ confirme d'ailleurs l'importance de la villégiature comme mode d'hébergement dans la région. En effet, le

⁴⁹ Ministère des Transports du Québec, *Plan de transport de la région de Lanaudière*, décembre 2000, p. 18.

⁵⁰ *Idem.*, p. 17.

⁵¹ Ministère des Affaires municipales et de la Métropole, *Données numérisées des sommaires des rôles d'évaluation municipale*, Exercice financier 2003.

⁵² Statistique Canada, *Taille des ménages*, Recensement de la population 2001.

⁵³ Estimation présentée à titre indicatif.

⁵⁴ Tourisme Québec, Direction de la planification stratégique, *Statistiques touristiques : Les touristes québécois au Québec en 1998, 2000*, p. 58-59.

profil des touristes québécois ayant voyagé au Québec en 1998 indique que plus de 47 % d'entre eux ont utilisé ce mode d'hébergement dans Lanaudière. À ce chapitre, la région obtient d'ailleurs, et de loin, le pourcentage le plus élevé des régions touristiques.

Un nombre élevé d'excursionnistes

De plus, comme la région se situe à proximité d'un vaste bassin de population, elle accueille un nombre élevé d'excursionnistes⁵⁵. Selon une étude réalisée sur la popularité des activités liées à la faune et à la nature⁵⁶, plus de 1,3 million de jours d'activité de plein air⁵⁷ sont enregistrés annuellement dans la région⁵⁸.

L'accroissement de l'intérêt de la population québécoise pour la randonnée pédestre, l'observation de la faune, les activités de plein air ainsi que la tendance pour des séjours de courte durée laissent présager une augmentation du nombre d'excursionnistes dans Lanaudière, provenant des marchés locaux, régionaux et métropolitains. Cet accroissement ne pourra qu'avoir des incidences sur les demandes d'utilisation du territoire public et l'achalandage des sites existants. La multiplication des sentiers récréatifs en est un exemple.

Une pression d'activités élevée dans les zecs du secteur sud

Selon cette même étude⁵⁹, 683 826 jours de pêche et 135 763 jours de chasse sont réalisés annuellement par des adeptes québécois et étrangers dans la région de Lanaudière. L'intérêt pour ces activités ne semble pas diminuer dans la région contrairement à la situation qui existe dans l'ensemble du Québec. En effet, de 1991 à 1999, des baisses de 10,8 % du nombre de Québécois intéressés à la pêche sportive et de 24,8 % de Québécois intéressés à la chasse ont été enregistrées, alors que de 1995 à 1999, le nombre de jours-pêche dans Lanaudière a augmenté de 12 % et celui de jours-chasse de 47 %⁶⁰.

À titre d'exemple, en 1999, les zecs de Lanaudière subissaient une pression de chasse et de pêche beaucoup plus élevée que celle des autres régions du Québec. En effet, cette pression était de l'ordre de

⁵⁵ Un excursionniste est défini comme une personne ayant réalisé un voyage d'au moins 80 km, dont le séjour a duré moins de 24 heures et qui n'a pas utilisé d'hébergement commercial ou privé.

⁵⁶ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, *La faune et la nature ça compte – Une contribution manifeste et significative sur le développement économique régional*, mars 2006.

⁵⁷ Les activités de plein air y sont définies comme des activités pratiquées dans la nature tels la randonnée pédestre, le camping, le canotage, le kayak, la motoneige, etc. Elles excluent les activités liées à la faune comme la pêche, la chasse, l'observation et la photographie des animaux sauvages.

⁵⁸ Ce chiffre inclut les adeptes québécois et canadiens sans faire de distinction entre les excursionnistes et ceux qui passent plus de 24 heures dans la région.

⁵⁹ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, *La faune et la nature ça compte – Une contribution manifeste et significative sur le développement économique régional*, mars 2006.

⁶⁰ Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de l'aménagement de la faune de Lanaudière, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de Lanaudière*, mars 2002, p. 38-41.

26 jours-personnes par kilomètre carré dans Lanaudière, alors qu'elle était de 16,5 jours-personnes par kilomètre carré dans l'ensemble du Québec⁶¹.

Cette pression est encore plus importante dans les zecs du secteur sud, soit les zecs Lavigne et des Nymphes, qui se situent à moins de deux heures de route de Montréal et à proximité ou dans le territoire municipalisé.

Ces deux zecs sont non seulement beaucoup plus achalandées que celles du nord, mais elles offrent aussi une plus grande diversité d'activités récréatives. Au chapitre de la pression exercée sur ces territoires, toute activité confondue (pêche, chasse et activités sans prélèvement), la pression par kilomètre carré est de 33 jours-personnes dans les zecs Boullé et Collin, alors qu'elle est de 205 dans les zecs Lavigne et des Nymphes⁶². Quant au type d'activités, les zecs du secteur nord offrent de la chasse, de la pêche, du camping, du canot-camping et de l'observation de la faune. Dans les zecs du secteur sud, en sus de ces activités, elles offrent du vélo de montagne, de l'escalade, de la randonnée pédestre, du traîneau à chien, de la cueillette de petits fruits et, exceptionnellement, de l'hébergement⁶³.

L'Assemblée nationale reconnaît officiellement onze nations autochtones au Québec dont la nation attikamek qui regroupe les communautés de Manawan, de Wemotaci et d'Obedjiwan⁶⁴. Une partie du nord de la région de Lanaudière fait actuellement l'objet d'une revendication territoriale globale entre le Conseil de la nation atikamekw, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec. Cette revendication doit éventuellement mener à la conclusion d'une entente de principe et, par la suite, d'un traité qui précisera la portée et les conditions d'exercice des droits ancestraux de cette nation.

Les Attikameks de Manawan fréquentent cette partie du nord de la région de Lanaudière pour la pratique de leurs activités de chasse, de pêche, de piégeage et de cueillette à des fins alimentaires, culturelles ou sociales. Ils sont aussi engagés dans la vie sociale et économique régionales par leur participation à certaines tables de concertation et dans le domaine de la foresterie.

⁶¹ *Idem*, p. 37.

⁶² Voir note n° 60.

⁶³ *Les zecs de Lanaudière, un choix tout naturel*, carte produite par les zecs de Lanaudière, 2003.

⁶⁴ Wemotaci et Obedjiwan se situent dans la région administrative de la Mauricie. Une quatrième réserve indienne, celle de Coucoucache, située également dans cette région, est inhabitée.

De plus, la réserve indienne de Manawan, située dans un milieu naturel, représente le seul territoire autochtone de ce type à proximité de la grande région de Montréal. Dans un contexte où le tourisme culturel prend de plus en plus d'ampleur à l'échelle internationale, la réserve indienne de Manawan présente un potentiel de mise en valeur à des fins touristiques ou écotouristiques. D'ailleurs, la communauté attikamek de Manawan examine la faisabilité d'une telle mise en valeur, qui passerait notamment par l'amélioration de ses structures d'accueil. Cependant, son positionnement géographique représente une contrainte non négligeable.

3.2. Droits et statuts de la dimension sociale

Des territoires fauniques structurés à but non lucratif sur plus du tiers du domaine de l'État

Au cours des années 1970, le gouvernement du Québec décida de faciliter l'accès aux terres du domaine de l'État et à ses ressources fauniques, notamment en procédant au remplacement des clubs privés de chasse et de pêche par des structures vouées à la conservation et à la mise en valeur de la faune.

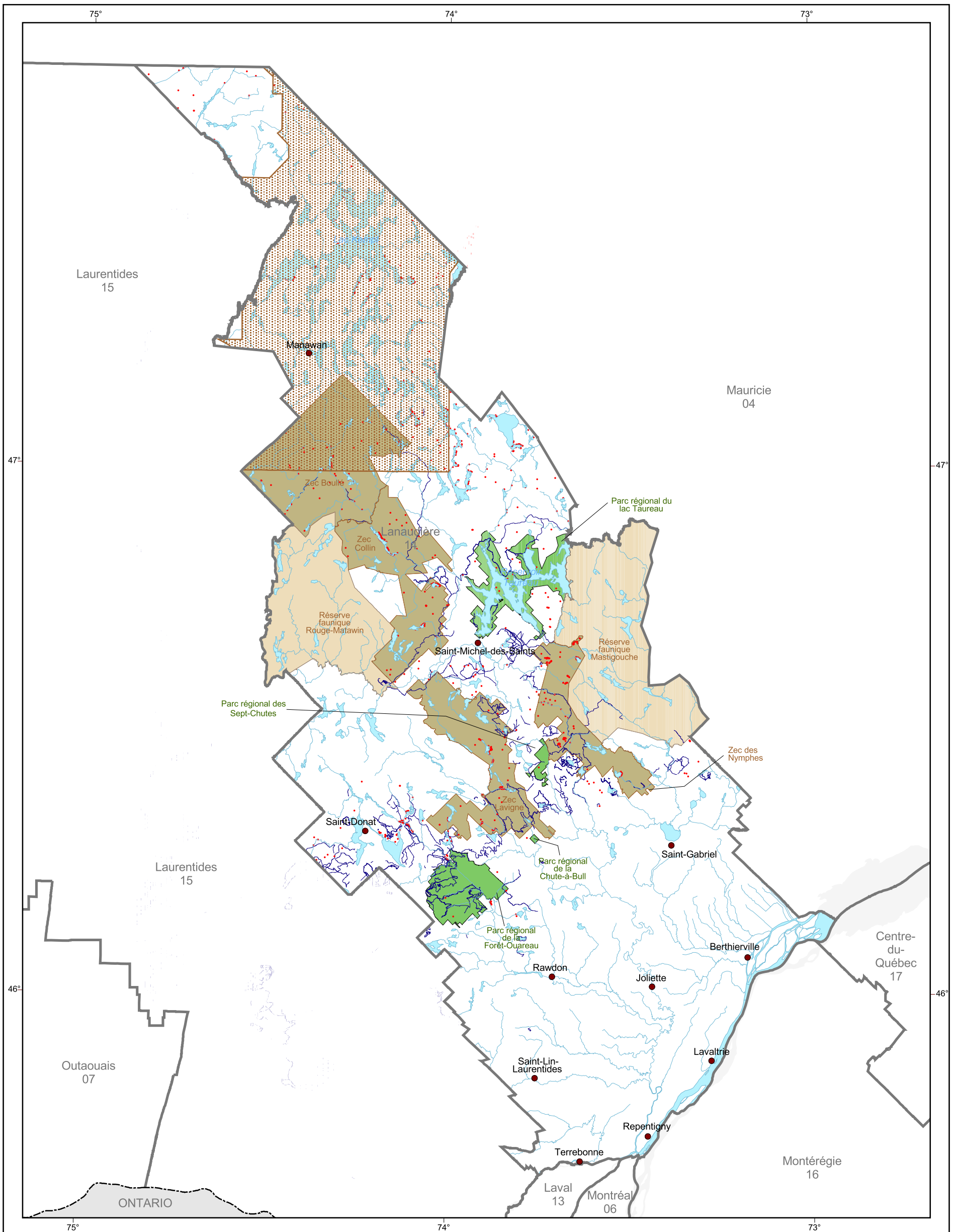
À cette fin, il créa des zones d'exploitation contrôlée (zecs) et accorda, à des regroupements d'utilisateurs à but non lucratif, des droits de gestion de la faune à des fins de chasse et de pêche sur des territoires définis, à la condition d'assurer une accessibilité publique. Aujourd'hui, la région de Lanaudière compte quatre zecs (voir carte 6), d'une superficie totale de 1 736 kilomètres carrés, soit 19,4 % du domaine de l'État.

De plus, le gouvernement attribua un statut particulier à deux portions de territoire public, soit les réserves fauniques Rouge-Matawin et Mastigouche. Ces deux réserves se situent à la limite des régions administratives des Laurentides et de la Mauricie et sont administrées par la Société des établissements de plein air du Québec. Sur le territoire de la région de Lanaudière seulement, les réserves fauniques occupent 1 440 kilomètres carrés, soit 16,1 % du domaine de l'État.

Ainsi, plus de 35 % du territoire public de la région de Lanaudière est composé de territoires fauniques structurés à but non lucratif au sein desquels le public peut exercer des activités de prélèvement de la faune moyennant le paiement de la tarification exigée.

Carte 6 : Droits et statuts sociaux

Portrait territorial de Lanaudière



* Accordé des droits particuliers de chasse et de piégeage aux communautés autochtones.

Droit social

- Bail de villégiature
- Sentier récréatif local, régional

Statut social

- Réserve faunique
- Zec
- Réserve à castor *
- Parc régional

Hydrographie

- Cours d'eau
- Lac

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

Frontière

- Frontière provinciale

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 8

1/800 000

Sources

Référence cartographique (BDTA 250 k)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	1999
Base géographique régionale (BGR)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2006

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de Montréal
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2007
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

***Des parcs
régionaux de
grande envergure***

La MRC de Matawinie a décidé de prendre une part active dans la mise en valeur du territoire public pour le bénéfice de sa population. À cet effet, elle a créé quatre parcs régionaux (des Sept-Chutes, du lac Taureau, de la Forêt-Ouareau et de la Chute-à-Bull), dont deux de plus de 150 kilomètres carrés. Il est à noter qu'à l'exception du réservoir Taureau, les parcs existaient depuis plusieurs années. Or, avec la création du parc du lac Taureau et l'attribution d'un statut officiel aux trois autres parcs, la MRC souhaite être davantage reconnue comme destination récréotouristique, et ainsi, diversifier son économie.

La reconnaissance du gouvernement pour ces parcs régionaux a été obtenue au début de l'année 2003, y compris la délégation de la gestion des droits fonciers à la MRC. De plus, une entente particulière est en voie d'être signée afin de diminuer les impacts visuels du prélèvement de la matière ligneuse sur les paysages. Par ailleurs, comme ces parcs se situent sur les terres du domaine de l'État libres de droits fauniques, les chasseurs utilisent également les sentiers de randonnée, ce qui crée, à l'occasion, des difficultés de cohabitation, particulièrement dans le parc de la Forêt-Ouareau.

En considérant les superficies des parcs illustrés à la carte 6, 15 % du territoire public de Lanaudière (1 230 kilomètres carrés) est constitué en parcs national (Mont-Tremblant) et régionaux. Ces parcs, ajoutés à ceux des Chutes-Dorwin et des Chutes-Monte-à-Peine-et-des-Dalles situés plus au sud, hors du domaine de l'État, créent un attrait fort intéressant pour la région dans les domaines de la randonnée pédestre et de l'observation du milieu naturel et de ses composantes.

***De multiples
droits consentis à
des fins
récréatives***

La motoneige et la randonnée pédestre caractérisent bien l'offre des sentiers récréatifs de la région de Lanaudière. Sur le territoire public, les autorisations accordées pour l'aménagement de sentiers totalisent plus de 886 kilomètres, principalement à des fins de pratique de la motoneige (49 %) et de la randonnée pédestre (30 %). Cette statistique est cependant incomplète puisque bon nombre de sentiers passent sur des chemins forestiers pour lesquels aucun droit n'est accordé. La carte 6 illustre les différentes autorisations accordées. Cependant, compte tenu de leurs effets structurants sur l'économie touristique de la région, les sentiers nationaux sont illustrés sur la carte 8, dans la section qui traite des droits et statuts économiques.

Plusieurs autres droits ont été accordés sur les terres du domaine de l'État afin de répondre à des besoins de récréation et de villégiature. En effet, des baux de location pour diverses activités récréatives, telles que des colonies de vacances, des campings, des sites touristiques, des plages, etc. ont également été délivrés. Dans le domaine de la villégiature, le MRNF a délivré 1 247 baux sur le territoire public. Cette donnée ne tient cependant pas compte des terrains vendus par le Ministère qui appartiennent dorénavant au domaine privé.

Des droits de piégeage accordés aux Autochtones

Entre les années 1932 et 1954, des réserves à castor ont été mises en place afin de permettre aux populations de ce mammifère de se reconstituer à la suite d'une baisse importante du nombre d'individus⁶⁵. La réserve à castor de l'Abitibi qui a été créée couvre une superficie de 78 930 kilomètres carrés dont 2 434 kilomètres carrés se trouvent dans la région de Lanaudière. À l'intérieur de ses limites, des droits exclusifs de piégeage sont accordés aux Autochtones.

3.3. Synthèse de la dimension sociale

L'occupation du territoire de Lanaudière se démarque actuellement à deux endroits. D'une part, la proximité de la métropole a une influence indéniable sur l'étalement urbain dans la plaine au sud-ouest de la région. D'ailleurs, la Communauté métropolitaine de Montréal englobe la quasi-totalité des MRC des Moulins et de L'Assomption. D'autre part, les milieux de villégiature s'urbanisent de plus en plus dans le piémont et la partie sud du plateau. Or, il semble qu'une part significative de retraités soit à l'origine de cette « villégiaturbanisation ».

Ces deux phénomènes se répercutent par une forte croissance démographique au cours des dernières années qui, selon les prévisions, devrait se poursuivre à un taux deux fois plus élevé que celui prévu pour l'ensemble du Québec.

Facile d'accès par le réseau routier et situé à moins de deux heures de route de la métropole, le territoire public, principalement dans sa partie sud, se distingue déjà par un fort achalandage, notamment au parc du Mont-Tremblant et dans les zecs des Nymphes et Lavigne. Un accroissement de la population métropolitaine est susceptible d'entraîner un achalandage additionnel.

⁶⁵ Société de la faune et des parcs du Québec, *Réserves à castor, Territoires ayant un statut particulier ou faisant l'objet d'une protection particulière.*

De plus, l'urbanisation des milieux de villégiature risque d'entraîner une clientèle plus âgée sur le territoire public qui dispose de temps et de moyens financiers pour l'exercice d'activités récréatives diverses. D'ailleurs, l'offre récréative dans ce secteur augmente depuis quelques années. La création de quatre parcs régionaux, la réalisation du Sentier national, la diversification des activités dans les zecs du secteur sud en sont quelques exemples.

Ce même secteur est également recherché par des excursionnistes. Or, son attrait augmente avec la mise en valeur de nouveaux espaces comme les parcs régionaux qui s'ajoutent au parc national du Mont-Tremblant et autres parcs municipaux. En ce sens, grâce à l'engouement observé pour le plein air, le nombre d'excursionnistes pourrait bien augmenter dans la région.

Une pression additionnelle est à prévoir sur les terres du domaine de l'État du piémont et du sud du plateau, ce qui aura pour conséquence d'accroître, d'une part, l'occupation des établissements récréatifs actuels et, d'autre part, la demande pour de nouvelles activités récréatives. La popularité des mises en disponibilité d'emplacements de villégiature effectuées par le MRNF témoigne bien de l'attrait que représente ce secteur.

Alors que les nouveaux résidents retraités recherchent un milieu de vie de qualité, les excursionnistes apprécient les points de vue exceptionnels et les attraits naturels particuliers. La protection du milieu et de la biodiversité, de même que les activités d'interprétation, accompagnent de plus en plus leurs préoccupations. Or, la croissance des activités récréatives se réalise là où se pratiquent des activités de prélèvement des ressources faunique, minière et forestière. La cohabitation de l'ensemble de ces activités impose déjà des défis particuliers pour ce qui est de la gestion et de l'harmonisation de la part des gestionnaires du territoire public et des ressources. Ces défis risquent de s'accroître dans le centre de la région dans les prochaines années.

L'occupation du territoire a également une influence sur l'économie des communautés et de la région. Le chapitre suivant en présente les principales composantes.

4. Dimension économique

4.1. Caractéristiques économiques

**Une économie
fortement
influencée par la
métropole**

L'économie de la région de Lanaudière est fortement influencée par la proximité de la métropole. Les grands axes routiers est-ouest, au sud de la région, favorisent les déplacements interrégionaux, alors que les routes régionales, dans un axe nord-sud, constituent des facteurs importants de localisation et des liens privilégiés au marché de la région de Montréal.

Cette influence de la métropole sur la région et le développement des voies de communication en relation avec ce vaste marché se traduisent dans Lanaudière par une diversité accrue des activités économiques et par des mouvements importants des personnes et des biens. Dans le domaine de l'emploi, par exemple, 55 % de la population active occupée de la région travaille à l'extérieur de sa MRC de résidence. Cette proportion atteint 67 % dans la MRC des Moulins et 63 % dans celle de L'Assomption⁶⁶.

C'est la MRC de Joliette qui bénéficie du taux le plus élevé de rétention, alors que près de 80 % de sa population y réside et y travaille à la fois. Cette rétention confirme que la ville de Joliette poursuit son rôle de capitale régionale, même si la banlieue montréalaise s'étend de plus en plus sur le territoire de Lanaudière et qu'elle attire de nouvelles entreprises et de nouveaux résidents. Plus au nord, la MRC de Matawinie englobe la grande majorité du territoire public. Malgré le fait que son secteur primaire soit plus important que ceux de la région et de l'ensemble du Québec, 41 % de sa population travaille dans une autre MRC.

4.1.1 Structures économiques et marché du travail

**Une structure
économique
variée**

La diversité et l'importance du secteur de la production de biens caractérisent l'économie régionale. En 2003, 29,5 % des 206 500 emplois occupés par la population active de la région étaient concentrés dans ce secteur d'activité, contre 26,1 % à l'échelle du Québec au cours de la même période (voir tableau 4).

⁶⁶ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, *Profil de l'industrie bioalimentaire de Lanaudière, Statistiques sectorielles et information - Synthèse*, 2002, Tableau portant sur le lieu de travail de la population active de chaque MRC de Lanaudière (1996), p. 37.

**TABLEAU 4
STRUCTURE ÉCONOMIQUE SELON L'EMPLOI**

Activité	Région		Québec		Région/ Québec	Variation de l'emploi	
	Emploi en 2003 (‘000)	% du total des emplois	Emploi en 2003 (‘000)	% du total des emplois	(%)	Région 1994-2003 (%)	Québec 1994-2003 (%)
Secteur de la production de biens :							
- Agriculture	3,1	1,5	57,9	1,6	5,4	-35,4	-21,9
- Forêt, pêche, mines et autres*	0,0	0,0	38,5	1,0	0	0	-10,5
- Services publics	2,2	1,0	29,3	0,8	7,5	-4,4	-12,0
- Construction et fabrication	55,9	27,0	808,5	22,7	6,9	56,2	19,0
Secteur des services	144,9	70,2	2 715,8	74,4	5,3	32,3	19,6
Ensemble des activités	206,5	100,0	3 649,9	100,0	5,6	35,0	17,7

Statistique Canada, Enquête sur la population active, Nombre d'emplois par industries selon le SCIAN, régions administratives du Québec, 1987-2003.

* Extraction de pétrole et gaz

Les données statistiques du tableau 4 semblent indiquer qu'il n'y a pas d'emplois en foresterie dans la région. En fait, la classification utilisée place uniquement les entreprises liées à la coupe de bois et à son transport sous le thème *forêt*. Les autres entreprises forestières, comme les scieries, se trouvent sous le thème *construction et fabrication*. En réalité, l'agriculture et la forêt dominent le secteur de la production de biens. En effet, une part importante des entreprises de fabrication (35 %) repose sur la transformation des aliments et du bois, sans compter les entreprises de fabrication de papier et imprimeries⁶⁷. D'autres entreprises de fabrication connaissent d'excellentes performances, comme celles des produits métalliques. Toutefois, celles-ci ne sont pas en rapport avec les ressources naturelles de la région.

**Une nette
amélioration des
conditions du
marché du travail**

Quant au secteur des services, 30 % des emplois sont liés aux activités récréotouristiques⁶⁸. D'ailleurs, de 1992 à 2002, les emplois liés à

⁶⁷ Conseil de la science et de la technologie, *Rapport de conjoncture 2001 : Pour des régions innovantes – Lanaudière*, mars 2001. Il faut noter cependant que les données portent sur une période antérieure à celle des fermetures survenues très récemment dans le domaine de l'industrie forestière.

⁶⁸ Développement économique Canada pour les régions du Québec, *Initiative régionale stratégique (IRS) pour la zone non métropolitaine des Laurentides et de Lanaudière*.

l'hébergement et à la restauration ont connu un accroissement de 8,7 % comparativement à 1,4 % au Québec pour la même période⁶⁹.

Globalement, le nombre d'emplois dans la région s'est accru de 53 500, de 1994 à 2003, soit une hausse de 35 %, comparativement à 17,7 % pour l'ensemble du Québec (voir tableau 5).

En fait, de façon générale dans Lanaudière, les conditions du marché du travail se sont améliorées au cours de la période. Même si le taux de chômage a augmenté (+ 3,8 points de pourcentage), les performances antérieures de la région le maintiennent tout de même en deçà du taux enregistré au Québec (voir tableau 5).

**TABLEAU 5
MARCHÉ DU TRAVAIL**

Indicateur	Région (2003)	Québec (2003)	Région/ Québec (%)*	Variation (%) *	
				Région 1994-2003 1995-2003**	Québec 1994-2003 1995-2003**
Emploi total ('000)	206,5	3 649,9	5,6	34,9	17,7
Taux de chômage (%)	8,7	9,1	-0,4	3,8	-3,2
Taux d'activité (%)	68,8	66,0	2,8	6,9	3,7
Taux d'emploi (%)	62,8	60,0	2,8	8,6	5,4
Revenu personnel disponible (\$)	19 939,0	21 065,0	94,6	29,5	29,6

Institut de la statistique du Québec. Compilation selon les données de Statistique Canada (Enquête sur la population active, 2004).

* Pour les taux, il s'agit d'un écart.

** Pour le revenu personnel disponible seulement.

Comme le taux de chômage ne décrit pas à lui seul la condition du marché du travail, le tableau présente également les taux d'activité et d'emploi qui prennent en considération la population active à la recherche d'un emploi. Dans Lanaudière, l'évolution de ces taux a été particulièrement significative puisque, de 1994 à 2003, ils ont augmenté de 6,9 et de 8,6 points respectivement, comparativement à une augmentation de 3,7 et de 5,4 dans l'ensemble du Québec. Le revenu personnel disponible⁷⁰ pour la région de Lanaudière a connu, au cours de cette période, un accroissement de 29,5 %, ce qui est analogue à l'augmentation enregistrée au Québec. Le revenu personnel disponible

⁶⁹ Emploi-Québec, *Connaissance du marché du travail*, Bulletin régional sur le marché du travail, Région de Lanaudière, vol. 22, n° 4, 4^e trimestre 2002, p. 32.

⁷⁰ Le revenu personnel disponible est le revenu personnel moins les impôts directs des particuliers et autres transferts courants des particuliers aux administrations.

dans la région demeure cependant inférieur à la moyenne québécoise. Bien que les conditions du marché du travail se soient améliorées dans la région, cette augmentation se répartit différemment sur le territoire. En effet, la MRC de Matawinie, où se trouve le territoire public, connaît un taux de chômage (11,7 %) plus élevé et des taux d'activité (52,4 %) et d'emploi (46,2 %)⁷¹ plus faibles que ceux de Lanaudière et du Québec. Ce phénomène témoigne d'une situation économique plus difficile qui s'apparente davantage à celles des régions-ressources. L'éloignement relatif de la métropole⁷² et une structure économique moins diversifiée pourraient expliquer cette disparité.

4.1.2 Activités économiques

Les activités économiques prépondérantes dans Lanaudière sont représentées sur la carte 7 sous une forme conceptuelle regroupant des phénomènes majeurs et homogènes. Par exemple, les pôles économiques urbains et de services regroupent les milieux fortement urbanisés où se concentrent la population, les services et les grandes entreprises de fabrication.

Une importante activité agricole

L'activité agricole se situe principalement dans la plaine, compte tenu de ses sols de qualité et de ses conditions climatiques favorables. Le piémont comporte également une concentration d'entreprises agricoles, qui elles, sont orientées davantage sur la production animale sans sols (surtout la volaille). Dans les deux cas, les exploitations sont situées sur le territoire privé. Plus au nord, sur le plateau, les sols sont peu propices à l'agriculture.

En 2001, la région comptait 1 776 entreprises agricoles, soit 6 % des entreprises du Québec et cette activité générait des revenus bruts totaux de 460 millions de dollars. Plus globalement, l'industrie bioalimentaire⁷³ régionale représentait 16 700 emplois, soit 8 % des emplois de la région⁷⁴.

⁷¹ Statistique Canada, Recensement de la population 2001, *Population de 15 ans et plus au marché du travail par région administrative – 2001*, traitement effectué par l'Institut de la statistique du Québec.

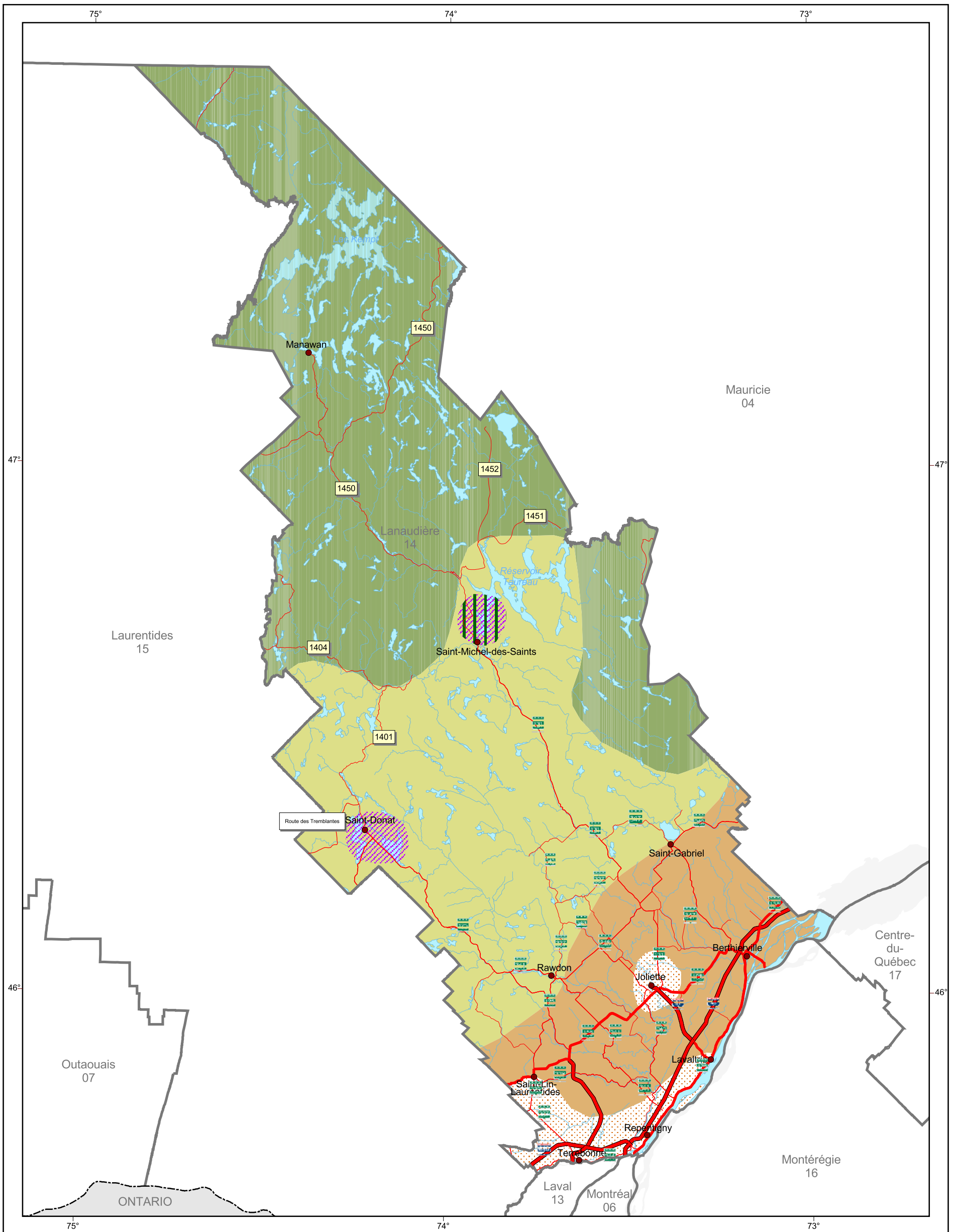
⁷² La MRC de Matawinie, bien que facilement accessible, se situe à environ deux heures de route de Montréal.

⁷³ L'industrie bioalimentaire comprend l'agriculture, la transformation, le commerce de gros et de détail et la restauration.

⁷⁴ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, *Portrait bioalimentaire régional, Lanaudière*, octobre 2002, p. 3 à 5.

Carte 7 : Caractéristiques économiques

Portrait territorial de Lanaudière



* Représentation conceptuelle par aggrégation de phénomènes homogènes.

Activité économique prépondérante *

- Forestière
- Récréotouristique
- Agricole
- Pôle récréotouristique majeur
- Pôle urbain et de services
- Pôle de transformation primaire du bois

Hydrographie

- Cours d'eau
- Lac

Voie de communication

- Autoroute
- Route nationale
- Route régionale

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

Frontière

- Frontière provinciale

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 8

1/800 000

Sources

Référence cartographique (BDTA 250 k)

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

1999

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de Montréal
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2007

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

Lanaudière se distingue des autres régions notamment par ses productions de pommes de terre (22 % des superficies au Québec, deuxième rang) et de légumes frais (10 % des superficies au Québec, troisième rang)⁷⁵. En ce qui concerne la production animale, elle se caractérise par l'importance de sa production avicole (24 % du poulet à griller et 15 % du dindon du Québec).

L'activité agricole a cependant des répercussions sur le plan environnemental. L'entreposage des fumiers, la contamination des eaux de surface et souterraines, la surfertilisation de même que l'érosion et la dégradation des sols constituent les principaux problèmes relevés⁷⁶. Généralement, les polluants agricoles (ex. : phosphore, pesticides) atteignent les cours d'eau de façon graduelle, par infiltration ou ruissellement de surface, pour finalement contaminer les milieux aquatiques récepteurs. La conservation des sols et la protection de l'environnement représentent donc des défis non négligeables pour les entreprises agricoles de Lanaudière. Ces entreprises connaissent cependant d'autres difficultés, notamment sur le plan de la relève et de la compétitivité.

**Un potentiel
acéricole peu
exploité**

Le territoire public participe peu à l'activité agricole de la région. En fait, il y contribue essentiellement par le biais de l'industrie acéricole. En 2004, 35 permis étaient délivrés dans la forêt publique de Lanaudière pour l'aménagement et l'exploitation d'érablières, ce qui représente 3 % des permis accordés à cette fin dans la forêt publique du Québec⁷⁷. Cette activité occupait alors une superficie de 582 hectares et comptait plus de 107 000 entailles, soit 1,8 % des superficies et 1,6 % des entailles des érablières en territoire public au Québec.

Lanaudière est l'une des plus petites régions de production acéricole⁷⁸. Si l'on comptabilise sa production sur le territoire public et privé, elle se situait, en 1999, au huitième rang pour son nombre d'entailles, sa production régionale et son nombre de producteurs. Ces derniers ont produit 489 210 kilogrammes de sucre, sirop, beurre d'érable et autres produits, ce qui représente moins de 1,6 % de la production totale du Québec.

En plus d'être petites, ces entreprises lanaudoises évoluent lentement et leurs rendements sont inférieurs à la moyenne québécoise. En effet, alors que le rendement moyen au Québec est de 2,35 livres par

⁷⁵ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, *Profil de l'industrie bioalimentaire de Lanaudière, Statistiques sectorielles et information*, 2002, tableau portant sur les principales utilisations des superficies exploitables en 1997, p. 70. Les données de ce tableau sur la production du tabac n'ont pas été considérées compte tenu de la fin de cette activité dans la région.

⁷⁶ *Idem.*, p. 97.

⁷⁷ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, *Ressources et industries forestières – Portrait statistique*, Section 7.1, tableau sur *L'aménagement et l'exploitation d'érablières dans les forêts publiques* (saison 2004), septembre 2005.

⁷⁸ Voir note n° 75, p. 205.

entaille, celui des entreprises de Lanaudière est de 1,78 livre par entaille⁷⁹. De plus, au Québec, l'exploitation est de plus en plus industrialisée et le nombre de producteurs diminue. Dans Lanaudière, cette diminution est importante. En effet, en 1993, la région comptait 373 producteurs. Or, cinq ans plus tard, il n'en reste que 264, ce qui représente une baisse de 29 % (12 % au Québec) attribuable principalement à l'intégration des entreprises en de plus grandes entités pour diminuer les coûts de production.

Malgré le potentiel acéricole du territoire public, les perspectives de développement demeurent limitées et grandement tributaires du marché de l'exportation. D'ailleurs, actuellement au Québec, seulement 10 % des érablières à potentiel acéricole du domaine de l'État sont en exploitation⁸⁰. Selon une étude portant sur la contribution du territoire public au développement de l'acériculture⁸¹, les superficies des érablières ayant un potentiel acéricole seraient de 119 540 hectares sur le territoire public des régions des Laurentides et de Lanaudière⁸². Elles représentent donc 42 % du potentiel reconnu pour l'ensemble du territoire public québécois. Toutefois, ce potentiel serait plus important dans la région des Laurentides⁸³.

Les érablières constituent tout de même une ressource non négligeable pour le Québec, et une contribution additionnelle du territoire public de Lanaudière au développement de l'acériculture demeure probable dans un contexte de gestion intégrée des ressources et du territoire.

Un approvisionnement en feuillus durs de plus en plus éloigné

Au 31 mars 2005, les volumes attribués sur le territoire public représentaient 71 % de la possibilité forestière en feuillus de la région⁸⁴. Toutefois, en regardant la situation en fonction des essences, il apparaît que le prélèvement des peupliers approchait la possibilité forestière (92 %), alors que celui des feuillus durs⁸⁵ représentait 62 %

⁷⁹ *Idem*, p. 207, données sur le rendement (livres/entaille) de 1999.

⁸⁰ Ministère des Ressources naturelles, *Du nouveau sur les érablières du domaine de l'État*, Info Forêt, n° 75, octobre 2002.

⁸¹ Ministère des Ressources naturelles et Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, *Contribution du territoire public québécois au développement de l'acériculture*, Rapport du Comité MRN-MAPAQ sur l'acériculture, avril 2002.

⁸² *Idem*, p. 5. Les données des deux régions sont regroupées.

⁸³ Le volume marchand brut de l'érable dans les forêts publiques de Lanaudière est de 8,2 millions de mètres cubes, alors que celui des forêts publiques des Laurentides est de 38,8 millions de mètres cubes. Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, *Ressources et industries forestières – Portrait statistique*, septembre 2004.

⁸⁴ Ministère des Ressources naturelles, de la faune et des Parcs, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, *Ressources et industries forestières – Portrait statistique*, octobre 2005, Section 5.1, Tableaux sur la possibilité forestière selon les régions administratives et sur les volumes attribués dans les CAAF selon les groupes d'essences et les régions administratives.

⁸⁵ Les feuillus durs regroupent tous les feuillus à l'exception des peupliers. Ils sont caractérisés par leur haute densité, leur dureté et leur résistance en flexion.

de la possibilité. Malgré cette marge de manœuvre dans cette catégorie, la recherche de bois de qualité nécessite un approvisionnement externe, car les forêts régionales de feuillus durs sont dégradées. Au cours des dix dernières années, une amélioration des technologies a été réalisée afin de permettre un accroissement des rendements et de la valeur ajoutée des billes. Toutefois, l'utilisation des technologies de pointe ne s'est pas généralisée et la nécessité de moderniser l'industrie du sciage de feuillus durs dans la région, au Québec et aux États-Unis demeure une réalité⁸⁶.

Quant au volume de bois récolté dans le groupe d'essences SEPM (sapin, épinette, pin gris et mélèze) dans Lanaudière, il atteignait presque la possibilité forestière.

L'industrie du bois : un moteur de l'économie régionale en difficulté

Bien que la superficie de la forêt publique régionale représente 1,9 % des terrains forestiers publics du Québec, elle générerait, en 2004, 2,8 % du volume marchand brut québécois, soit 88,0 millions de mètres cubes⁸⁷.

En 2003, la région comptait 415 emplois au chapitre de l'exploitation forestière et activités de soutien et 2 806 emplois dans la fabrication de papier et de produits en bois⁸⁸. La valeur des livraisons liées au secteur forestier dans la région se chiffrait à 768,3 millions de dollars, soit à 3,9 % de la valeur des livraisons au Québec qui s'élevaient alors à 20 milliards de dollars⁸⁹.

Avec une consommation annuelle de bois rond se chiffrant à plus de 1,2 million de mètres cubes, Lanaudière occupait dans ce domaine le onzième rang en importance parmi les dix-sept régions administratives du Québec. En 2002, la forêt du domaine de l'État, toutes essences confondues, contribuait pour 72,8 % du volume en bois rond consommé annuellement dans la région⁹⁰. Les bois ronds résineux représentaient 37,6 % du volume de bois rond consommé chaque année⁹¹.

⁸⁶ Centre de recherche industrielle du Québec, *Profil des produits forestiers – Bois de sciage de feuillus durs*, 2002.

⁸⁷ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, *Ressources et industries forestières – Portrait statistique*, section 2, Tableaux sur les superficies selon la nature du territoire et sur le volume marchand brut selon les types de couvert et les essences, septembre 2004.

⁸⁸ *Idem*, section 12, Tableau sur le secteur forestier dans l'économie québécoise – L'activité régionale du secteur de la transformation des produits forestiers, juin 2006.

⁸⁹ *Idem*, Tableau sur le secteur forestier dans l'économie québécoise – Indicateurs économiques de l'industrie québécoise des produits forestiers en 2003, mars 2006.

⁹⁰ Le bois provient des forêts du domaine de l'État situées dans Lanaudière et dans les régions avoisinantes.

⁹¹ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune, et des Parcs, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, Compilation des registres d'usines forestiers.

En 2003, les entreprises de première transformation de la région de Lanaudière comptaient une papeterie, une usine de panneaux de lamelles orientées (panneaux OSB) et treize usines de sciage⁹² ayant un volume de consommation de bois autorisé supérieur à 5 000 mètres cubes par année⁹³. Onze de ces entreprises bénéficiaient d'un approvisionnement sur le territoire public. De plus, l'industrie de la deuxième et troisième transformation du bois est bien implantée dans la région, et ce, dans les différents secteurs d'activité et sur l'ensemble du territoire

La distribution des entreprises par groupe d'industries manufacturières illustre la diversité des produits fabriqués dans Lanaudière. Ses entreprises de transformation se trouvent dans les catégories de produits de scieries et ateliers de rabotage (ex. : « 2 X 4 », « 2 X 6 »), des portes, châssis et autres bois ouvrés, des bâtiments préfabriqués et charpentes de bois, des armoires de cuisine et de salle de bain, des portes et fenêtres en bois et autres produits de bois ouvré. Les points forts de Lanaudière sont, entre autres, une diversité et une abondance de produits de première transformation du bois, la proximité des marchés, une main-d'œuvre abondante et un réseau de transport bien développé.

Pour le nord de cette région, la municipalité de Saint-Michel-des-Saints représente un pôle de transformation primaire du bois compte tenu notamment de ses entreprises de transformation, dont l'usine de panneaux de lamelles orientées, de l'importance du volume prélevé sur le territoire public et du nombre d'emplois générés.

Toutefois, l'imposition de droits américains de 27,22 % *ad valorem* sur le bois d'œuvre résineux canadien, la réduction provisoire de 20 % de la possibilité forestière du groupe d'essences SEPM suivant les recommandations de la commission Coulombe, les besoins de modernisation de l'industrie du sciage, l'appréciation du dollar canadien sur les marchés, la mondialisation, la concurrence des pays émergents (Asie, Amérique du Sud), la dégradation des forêts de feuillus, la baisse du marché de la construction aux États-Unis et l'arrivée massive sur les marchés américains des arbres touchés par le dendroctone du pin dans l'ouest du Canada⁹⁴ sont autant d'éléments qui ont fragilisé l'industrie forestière et conduit à la consolidation et à la fermeture d'usines. La diversification des entreprises forestières régionales

⁹² L'une d'elles était en reconstruction à la suite d'un incendie.

⁹³ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune, et des Parcs, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, Compilation des registres d'usines forestiers.

⁹⁴ Le climat plus doux des derniers hivers a créé des conditions favorables à la multiplication des dendroctones du pin ponderosa. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a décidé de permettre à l'industrie forestière de récupérer les arbres touchés par cet insecte ravageur, ce qui entraîne une arrivée massive de ces bois sur le marché.

pourrait permettre à la région de Lanaudière de se relever plus rapidement de la crise actuelle qui marquera toutefois le secteur.

Une composante économique majeure : la villégiature

La villégiature est une composante majeure de l'économie régionale. La région de Lanaudière compte effectivement 15 296 chalets, soit 9 % des chalets de l'ensemble du Québec. Or, en se basant sur l'évaluation foncière municipale pour l'exercice financier 2003, la valeur uniformisée de ces immeubles⁹⁵ représente un investissement de 437 millions de dollars (parc immobilier) qui se traduit par des dépenses récurrentes annuelles de l'ordre de 100 millions de dollars⁹⁶. Pour le territoire public, les 1 247 baux de villégiature délivrés par le MRNF représentent des investissements de 25 millions de dollars⁹⁷ et des dépenses récurrentes annuelles de plus de 8 millions de dollars.

De plus, lorsque les chalets excèdent 60 % du parc immobilier d'une localité, l'économie de celle-ci peut être considérée comme étroitement liée à la villégiature. Dans la MRC de Matawinie, le rapport chalet sur résidence principale est de 57 %, c'est-à-dire que pour dix résidences principales, il existe 5,7 chalets. Cette caractéristique est encore plus significative dans certaines localités de la région qui dépassent 60 %. Parfois, le nombre de chalets y devance le nombre de résidences permanentes (voir tableau 6).

**TABLEAU 6
IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DE LA VILLÉGIATURE
DANS CERTAINES MUNICIPALITÉS**

MRC	Municipalité	Nombre de chalets pour 10 résidences principales
D'Autray	Mandeville	7,9
Matawinie	Chertsey	9,8
Matawinie	Entrelacs	15,3
Matawinie	Notre-Dame-de-la-Merci	15,6
Matawinie	Saint-Donat	11
Matawinie	Saint-Michel-des-Saints	10
Matawinie	Saint-Zénon	12,5

⁹⁵ La valeur des immeubles ne tient pas compte de la valeur des terrains.

⁹⁶ Les dépenses récurrentes sont estimées à 6 513 \$ par chalet annuellement, en se basant sur une étude réalisée en 1998, intitulée *Enquête auprès des villégiateurs de la Vallée-de-la-Gatineau* par la SADC de la Vallée-de-la-Gatineau et actualisées en dollars 2003 à l'aide de la feuille de calcul de l'inflation de la Banque du Canada.

⁹⁷ La valeur des immeubles ne tient pas compte de la valeur des terrains. Les 1 247 baux se répartissent comme suit : 871 baux en TNO avec une valeur moyenne de 16 159 \$ et 376 baux en territoire municipalisé qui ont une valeur moyenne de 29 326 \$.

**Une activité
touristique en
développement**

La clientèle touristique de Lanaudière est principalement québécoise puisque sur les 1 340 000 touristes en visite dans la région en 2004, 1 290 000 provenaient du Québec, soit 96,3 % de la clientèle touristique régionale⁹⁸. Bien qu'elle enregistre un nombre élevé de touristes⁹⁹, Lanaudière n'est pas encore reconnue comme destination touristique.

De 1997 à 2000¹⁰⁰, la région a connu un accroissement de 67 % de son volume de touristes, essentiellement attribuable à une augmentation de la clientèle québécoise alors que l'augmentation enregistrée dans l'ensemble du Québec pour cette période était de 20 %. Aujourd'hui, elle arrive au sixième rang des régions touristiques¹⁰¹. La région demeure toutefois peu connue et ses produits d'appel sont encore peu exploités, sauf pour la motoneige.

Dans le domaine de l'hébergement, les indicateurs témoignent d'une hausse de la performance touristique de la région au cours des dernières années. Le tableau 7 présente la variation de ces principaux indicateurs de 1995 à 2004¹⁰². Pour cette période, l'offre d'hébergement de la région a augmenté de 116 chambres.

**TABLEAU 7
VARIATION DES INDICATEURS TOURISTIQUES
LIÉS À L'HÉBERGEMENT**

Indicateur	Variation 1995/2004	
	Lanaudière	Québec
Offre d'hébergement	8,2 %	4,5 %
Achalandage	42,1 %	10,8 %
Taux d'occupation (écart)	9,6	2,9
Prix	58,1 %	50,2 %

Sur le territoire public de Lanaudière, le secteur de l'hébergement commercial a d'ailleurs connu une croissance, particulièrement dans la municipalité de Saint-Michel-des-Saints où plusieurs hôtels et auberges

⁹⁸ Ministère du Tourisme, *Le tourisme au Québec en bref – 2004, Statistiques touristiques*, p. 5.

⁹⁹ Selon le ministère du Tourisme, un touriste est une personne ayant réalisé un voyage d'au moins 80 km, dont le séjour a duré plus de 24 heures (une nuit ou plus) et qui a utilisé de l'hébergement commercial ou privé.

¹⁰⁰ L'évolution du volume de touristes se limite à cette période puisque les données de 2001 et de 2002 ne sont pas comparables à celles des années antérieures en raison des changements survenus dans la collecte des données.

¹⁰¹ En 1997, le Québec comprenait dix-neuf régions touristiques. Ce nombre est passé à vingt avec la division des régions de la Mauricie et des Bois-Francs.

¹⁰² Tourisme Québec, *L'hôtellerie au Québec en bref – 1999, Statistiques touristiques*, p. 5. et Ministère du Tourisme, *Le tourisme au Québec, Bilan 2004 et perspectives 2005, Statistiques touristiques*, 2005, p. 32.

se sont construits sur les rives du réservoir Taureau. Toutefois, bien que de 1995 à 2004 le taux d'accroissement de l'offre en région (8,2 %) ait dépassé celui du Québec (4,5 %), l'hébergement touristique régional demeure insuffisant en quantité et en qualité. Néanmoins, la région affiche encore un taux d'occupation très bas, soit 40,4 % comparativement à 51,2 % au Québec en 2004. Lanaudière arrive également en neuvième place en ce qui concerne les nuitées et les dépenses (139 millions de dollars en 2004). En 2005, 1 265 entreprises étaient associées au secteur du tourisme dans la région, ce qui générerait 5 600 emplois annuellement et 6 400 emplois pendant la haute saison¹⁰³.

En ce qui a trait aux activités liées à la faune et à la nature¹⁰⁴, le plein air représente l'activité dominante dans Lanaudière, comme dans la plupart des régions au Québec, tant en ce qui concerne le nombre d'adeptes (175 936 personnes) que le nombre de jours de récréation (1 340 939 jours d'activité). Or, un adepte de plein air québécois dépense en moyenne au Québec 540 dollars annuellement pour la pratique de ses activités de plein air¹⁰⁵, ce qui représente dans la région de Lanaudière des dépenses de l'ordre de 95 millions de dollars¹⁰⁶.

Tourisme Lanaudière estime d'ailleurs que la région est caractérisée comme une région de passage, mais que plusieurs éléments sont en place pour accroître sa visibilité et sa renommée. L'organisme considère que certains produits d'appel sont matures ou sur le point de l'être en fonction de leur potentiel de marché. En ce sens, Tourisme Lanaudière identifie les municipalités de Saint-Donat et de Saint-Michel-des-Saints comme destinations internationales à court terme¹⁰⁷.

Le territoire public de ces deux municipalités ne pourra qu'être sollicité davantage pour concrétiser les efforts régionaux de mise en valeur et de développement touristiques. L'un de ces éléments, clairement établi par Tourisme Lanaudière, est la protection des paysages ambiants¹⁰⁸,

¹⁰³ Ministère du Tourisme, *Statistiques touristiques - Le tourisme en chiffres 2005*, 2006.

¹⁰⁴ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, *La faune et la nature ça compte - Une contribution manifeste et significative sur le développement économique régional*, mars 2006. Dans cette étude, les activités liées à la faune et à la nature sont regroupées sous quatre thèmes : la pêche, la chasse, les déplacements d'intérêt faunique et les activités de plein air.

¹⁰⁵ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, *La faune et la nature ça compte - La popularité des activités liées à la faune et à la nature dans Lanaudière*, mars 2006.

¹⁰⁶ Ce chiffre représente le nombre d'adeptes (175 936) multiplié par la dépense moyenne annuelle par adepte au Québec (540\$).

¹⁰⁷ Tourisme Lanaudière, *Ensemble pour un tourisme durable - Lanaudière 2010 - Plan d'action touristique*, décembre 2003, p. 117.

¹⁰⁸ *Idem.*, p. 43.

notamment le long des routes panoramiques, dont celle de Saint-Donat–Lac-Supérieur ouverte depuis décembre 2003.

**Des sentiers
récréatifs d'une
excellente qualité**

La région est renommée à l'échelle internationale pour l'excellente qualité de ses sentiers de motoneige, pour l'accessibilité à de beaux attraits naturels, à des équipements et à des services et pour sa structure d'accueil et de relais¹⁰⁹.

La cohabitation de la motoneige et des autres usages du territoire impose toutefois des défis particuliers en ce qui a trait à la gestion du territoire public. D'une part, la permanence des sentiers n'est pas assurée. À l'occasion de travaux d'approvisionnement et d'aménagement forestier, un déplacement des sentiers peut s'avérer nécessaire. D'autre part, la motoneige cohabite difficilement avec des activités récréatives orientées vers l'écotourisme. Actuellement, le passage des motoneiges dans une partie du parc national du Mont-Tremblant soulève, notamment, des préoccupations pour ce qui est des impacts sur le milieu naturel et de la compatibilité avec les objectifs de protection de cette aire protégée.

Au chapitre de la randonnée pédestre, la région est l'hôte des premières balises du Sentier national¹¹⁰, qui doit relier l'Ontario au Nouveau-Brunswick sur une distance continue de 1 100 kilomètres. La MRC de Matawinie intervient particulièrement dans la réalisation et l'entretien de ce sentier. De l'avis de Tourisme Lanaudière, le Sentier national possède un potentiel qui dépasse le marché québécois et mérite une attention particulière sur le plan de la structuration de l'offre d'hébergement¹¹¹.

Selon une étude réalisée en 2001¹¹², ce sentier doit être considéré comme un futur catalyseur du développement et surtout de la structuration d'une offre de qualité pour la randonnée pédestre. Le territoire public sera donc appelé à jouer un rôle non seulement au moment du prolongement du sentier lui-même, mais également au moment de la mise en place d'une structure d'accueil et de services. De plus, l'attrait d'un tel sentier réside dans les points de vue et les panoramas d'intérêt. La préservation des paysages en est un élément

¹⁰⁹ Tourisme Lanaudière, *Lanaudière, n° 1 pour la motoneige en Amérique du Nord*, Communiqué publié à la suite de la parution d'un article à ce sujet dans la revue de motoneige *Supertrax International* publiée aux États-Unis et au Canada, édition automne 2003.

¹¹⁰ La réalisation du Sentier national vise à offrir un trajet sans interruption voué à la randonnée pédestre, à la raquette et au ski de fond. Parrainé par la Fédération québécoise de la marche, une fois complété, le sentier devrait être intégré au Sentier national canadien qui totalisera 10 000 km. Toutefois, il ne faut pas confondre ce sentier avec le Sentier transcanadien, qui lui, est polyvalent et multifonctionnel (marche, cyclisme, équitation, motoneige, etc.) et aura un parcours totalisant 16 100 km.

¹¹¹ Tourisme Lanaudière, *Ensemble pour un tourisme durable – Lanaudière 2010 –*, *Plan d'action touristique*, décembre 2003, p. 14.

¹¹² Zins Beauchesne et associés, *La randonnée pédestre au Québec*, mars 2001, p. 7.

clé. Elle impose des défis de gestion en rapport avec le prélèvement de la matière ligneuse.

Une activité minière étroitement liée aux matériaux de construction

Au chapitre de l'activité minière, l'extraction dans Lanaudière est étroitement liée aux matériaux de construction, soit le ciment, la chaux, la pierre ainsi que le sable et le gravier. Les activités d'extraction minérale de la région soutenaient, en 2005, 530 emplois (exprimés en années-personnes) et la valeur de leurs expéditions se chiffrait à 213,1 millions de dollars¹¹³, ce qui représentait alors un peu moins de 6 % des livraisons totales du Québec.

Cette activité minière est représentée par de petites entreprises (87,5 % ont moins de vingt employés) qui se spécialisent principalement dans l'extraction de la pierre, du sable et du gravier et dans la production de ciment et de chaux¹¹⁴. Sur le territoire public, cette extraction se traduit par l'attribution de multiples droits miniers dispersés pour le prélèvement de substances minérales de surface (voir la partie sur les droits et les statuts de la dimension économique). Cependant, les productions de ciment et de chaux sont de loin les activités les plus significatives en ce qui concerne la valeur des expéditions et les emplois (82 % du total des expéditions minérales régionales et 61 % des emplois). Ces productions se situent toutefois en territoire privé.

L'activité minière de la région est importante pour combler les besoins en matériaux de construction de la grande région métropolitaine. En dehors de ces besoins spécifiques, la région est peu explorée pour d'autres fins.

Des activités omniprésentes de prélèvement de la faune

Les activités de pêche et de chasse ont lieu partout sur le territoire public¹¹⁵. Par contre, elles se pratiquent de façon plus intensive dans la partie sud du plateau et, pour les fins de la représentation cartographique des activités économiques, elles sont associées au récréotourisme.

Selon l'enquête réalisée sur la popularité des activités liées à la faune et à la nature, les adeptes québécois et étrangers qui fréquentent la région de Lanaudière cumulent 1,5 million de jours à pratiquer des activités liées à la faune (pêche, chasse et déplacement d'intérêt faunique) et génèrent annuellement des dépenses de 106 millions de dollars dans la région. Ces données représentent respectivement 4,2 % des journées et 6,2 % des dépenses touristiques liées à la faune dans l'ensemble du Québec.

¹¹³ Institut de la statistique du Québec, *Production et investissements de l'industrie minière du Québec, Statistiques 2005*.

¹¹⁴ Institut de la statistique du Québec, *Répertoire des exploitants miniers du Québec, 2005*.

¹¹⁵ À l'exception du parc du Mont-Tremblant où la chasse est interdite.

Près de 900 emplois sont associés aux activités liées à la faune dans Lanaudière et celles-ci génèrent près de 31 millions de dollars en valeur ajoutée dans la région¹¹⁶.

La clientèle préfère la pêche sportive à la chasse et au déplacement d'intérêt faunique. La proportion des dépenses liées à cette activité (82,5 millions sur 106 millions) est d'ailleurs plus grande dans la région que celle observée au Québec (78 % contre 65 % au Québec).

**Une participation
du territoire public
à la production
énergétique**

La production d'énergie constitue, dans certaines régions, une composante importante de l'économie liée à la mise en valeur des ressources naturelles du territoire public. Cependant, dans la région de Lanaudière, les infrastructures liées à la production d'énergie se composent de deux centrales privées installées à Lachenaie et à Rawdon¹¹⁷. La centrale de Lachenaie fournit de l'électricité à partir de la récupération des gaz produits au site d'enfouissement sanitaire, alors que celle de Rawdon repose sur l'énergie hydraulique. Ces centrales produisent 6,3 mégawatts, ce qui représente 0,02 % de la production énergétique du Québec¹¹⁸.

Dans le secteur de l'emploi, l'industrie de l'électricité soutenait, en 2005, 226 années-personnes dans la région dans les domaines du transport et de la distribution, soit environ 1 % de l'effectif au Québec¹¹⁹. Cependant, 1 353 employés d'Hydro-Québec résidaient dans Lanaudière en 2005.

La participation du territoire public de la région de Lanaudière à la production énergétique se traduit par la création et le maintien d'importantes réserves en eau pour les centrales électriques localisées principalement dans la région de la Mauricie.

Ces réserves en eau sont maintenues par des barrages. Comme le niveau du réservoir est augmenté ou diminué selon les besoins en eau des centrales, il s'ensuit une variation de l'étendue du plan d'eau et de son volume. Le marnage peut ainsi influencer sur les sites de reproduction des poissons et créer la dilution ou la concentration de certaines composantes biologiques ou chimiques. De plus, s'il ne fait pas l'objet de précautions particulières, le marnage peut limiter l'exercice de certaines activités récréatives (ex. : pêche, nautisme) et avoir un impact sur la villégiature et le tourisme.

¹¹⁶ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, *La faune et la nature ça compte – Une contribution manifeste et significative sur le développement économique régional*, mars 2006, p. 14 et 18.

¹¹⁷ Hydro-Québec, *Profil des activités d'Hydro-Québec 2005 – Lanaudière (14)*, Direction régionale des Laurentides, p. 57.

¹¹⁸ Ministère des Ressources naturelles, *L'énergie au Québec*, édition 2002, Direction des politiques et des technologies de l'énergie, Secteur de l'énergie et des changements climatiques, 2003, p. 57-58.

¹¹⁹ Hydro-Québec, *Profil des activités d'Hydro-Québec 2005*, Tableau sommaire, Direction régionale des Laurentides, p. 108.

4.1.3 Perspectives de développement

Une économie généralement orientée vers les marchés intérieurs

Au Québec, les établissements exportateurs¹²⁰ représentent 36,3 % des entreprises manufacturières et 61 % de leurs expéditions sont destinées hors du Québec. Dans Lanaudière, la proportion d'établissements exportateurs est de 24,1 % et la part de leurs expéditions destinées à l'extérieur du Québec s'établit à 33,8 %¹²¹. Par conséquent, l'économie régionale est généralement orientée vers les marchés intérieurs et est donc moins vulnérable aux soubresauts des marchés extérieurs.

Cette situation se vérifie également dans plusieurs activités qui touchent la mise en valeur des ressources et l'utilisation du territoire public régional. Au chapitre du tourisme, par exemple, 92 % de la clientèle de la région provient du Québec. En ce qui concerne le prélèvement des ressources minérales, celles-ci servent, d'abord et avant tout, au marché de la construction de la grande région métropolitaine. Du côté du bois de sciage des feuillus durs, en 2001, plus de 80 % de la production était destinée aux entreprises de la région et du Québec¹²².

Compte tenu de son expertise, de sa localisation et de l'accessibilité à un vaste marché, Lanaudière possède un excellent potentiel de développement.

Des créneaux d'excellence d'intérêt pour le territoire public

De plus, à l'occasion de l'élaboration d'un protocole d'entente sur une action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD) signé en mars 2004, les partenaires régionaux et gouvernementaux ont établi les secteurs d'activité qui peuvent faire de la région de Lanaudière un joueur majeur de l'économie nord-américaine et mondiale. Quatre créneaux d'excellence ont été distingués dont un qui fait de la région un chef de file (structures complexes et composantes métalliques), deux qui en font un associé déterminant (meuble de 2^e et 3^e transformation et transformation agro-alimentaire) et un quatrième qui constitue un créneau en émergence (valorisation des plantes et biotechnologie végétale)¹²³.

L'expertise régionale dans le secteur des structures complexes et des composantes métalliques¹²⁴, la formation offerte en région, la masse critique d'entreprises et leur diversité dans l'ensemble de la chaîne de

¹²⁰ Établissement ayant expédié pour 30 000 \$ et plus en 1997.

¹²¹ Ministère des Régions, *Portrait statistique des régions, Le rendez-vous national des régions*, novembre 2002, p. 29.

¹²² Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Bilan de la transformation du bois de sciage de résineux et de feuillus au Québec*, Direction du développement des produits forestiers, septembre 2003, p. 25.

¹²³ Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *ACCORD Lanaudière, La force des régions*.

¹²⁴ Ouvrages fabriqués à partir de plaques ou de profilés de gros calibres ou nécessitant une transformation ou un usinage particulièrement élaborés.

production ont contribué à créer une économie distinctive basée sur le savoir dans ce domaine qui permet à la région de jouer un rôle de leader sur les marchés internationaux. Toutefois, ce créneau d'excellence ne concerne pas les terres du domaine de l'État.

Les deuxième et troisième créneaux d'excellence font de Lanaudière un associé déterminant avec une ou d'autres régions qui peuvent posséder des atouts complémentaires. L'un de ces créneaux porte sur le meuble de deuxième et troisième transformation alors que l'autre traite de la transformation agroalimentaire. Dans ce dernier cas, le dynamisme du créneau se caractérise par une industrie bien établie, notamment dans le secteur de l'abattage, et par une offre de formation unique. Quant au créneau lié au meuble, toutes les étapes de la chaîne de transformation y sont représentées, de l'approvisionnement à la fabrication en passant par le sciage. Bien que ce créneau concerne les meubles de toutes sortes et de toutes matières, la région s'est associée à celles du Centre-du-Québec, de la Mauricie et de Chaudière-Appalaches pour développer plus particulièrement le créneau du meuble en bois. Ces deux créneaux s'adressent particulièrement à l'industrie située au sud de la région mais celui en relation avec le meuble pourrait concerner le territoire public si les produits des industries de première transformation du bois sont utilisés dans l'industrie du meuble de deuxième et troisième transformation.

Enfin, le créneau en émergence porte sur la valorisation des plantes et la biotechnologie végétale. Ce créneau se caractérise notamment par un potentiel intéressant en recherche et développement. La région de Lanaudière compte plusieurs entreprises agricoles, serricoles et forestières ainsi que quelques pépinières dont une sur le territoire public (pépinière de Berthier). Or, depuis la fin de la production du tabac dans la région, des équipements sont disponibles et la pépinière de Berthier collabore activement à définir une production végétale de rechange. Actuellement, une collaboration interministérielle régionale offre l'opportunité de produire et de transformer du chanvre industriel. D'autres initiatives pourraient s'inscrire dans ce créneau et s'appliquer au territoire public. Pensons par exemple à l'industrie des produits forestiers non ligneux comme la fabrication d'huiles essentielles, de résines, d'alcools ainsi que de produits pharmaceutiques et nutraceutiques¹²⁵.

¹²⁵ L'extrait de l'if du Canada, le ginseng et la gomme de sapin en sont des exemples.

Des perspectives favorables pour le récréotourisme

Selon Tourisme Québec, l'industrie touristique québécoise est en pleine croissance¹²⁶. Les indicateurs relatifs à l'hébergement dans Lanaudière sont à la hausse et l'offre d'activités récréotouristiques augmente.

De plus, l'importante poussée démographique de la région et de l'agglomération métropolitaine, la popularité croissante des activités sportives, l'engouement pour le plein air ainsi que la proximité du parc du Mont-Tremblant devraient accroître l'affluence dans la région et ouvrir de nouvelles perspectives au récréotourisme.

D'ailleurs, les planifications et les projets des principaux intervenants dans le domaine récréotouristique régional font état d'une intention d'accroître les activités de plein air sur le territoire public.

Tourisme Lanaudière estime que les défis liés au récréotourisme sont nombreux. Ils comportent notamment ceux de retenir les excursionnistes en région, de devenir une destination touristique et pas seulement une région de passage, d'augmenter la quantité et la qualité de l'hébergement, de mettre en place des sentiers permanents et d'aller chercher des touristes à l'extérieur du Québec pour être moins dépendant du marché québécois¹²⁷. Plusieurs de ces défis interpellent la gestion du territoire public, notamment en ce qui concerne les sentiers, le paysage, l'accessibilité et la cohabitation territoriale. Ainsi, dans le centre de la région, les activités de mise en valeur des ressources sont appelées à cohabiter de plus en plus avec des activités récréotouristiques pratiquées sur le territoire public.

4.2. Droits et statuts de la dimension économique

Une absence de zone agricole permanente sur le territoire public

La zone agricole permanente se trouve au niveau de la plaine et du piémont, soit là où se concentrent les meilleurs sols de la région (voir carte 8). En 1999, elle s'étendait sur 2 066 kilomètres carrés, soit 15 % du territoire de Lanaudière¹²⁸. La zone agricole se superpose au territoire public en un seul endroit (une petite parcelle de terre publique intramunicipale) au sud de la région.

¹²⁶ Tourisme Québec, *Stratégie de marketing touristique 2000-2005*, 2000.

¹²⁷ Tourisme Lanaudière, *Ensemble pour un tourisme durable – Lanaudière 2010 – Plan d'action touristique*, décembre 2003, p. 25.

¹²⁸ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, *Profil de l'industrie bioalimentaire de Lanaudière, Statistiques sectorielles et information*, 2002, données de la CPTAQ en 1999.

**Treize contrats
d'approvisionnement
et d'aménagement
avec des entreprises
de la région**

Contrairement à la zone agricole, les droits liés à l'activité forestière occupent une vaste partie des terres du domaine de l'État. En fait, comme aucun prélèvement forestier n'est autorisé dans le parc national du Mont-Tremblant, il apparaît qu'à l'exception de quelques parcelles intramunicipales tout le reste du territoire public est susceptible de faire l'objet de travaux d'aménagement et de prélèvement de la matière ligneuse.

Dans la région de Lanaudière, treize entreprises de transformation primaire du bois étaient bénéficiaires de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier en 2003. L'une d'elles fabriquait des panneaux de lamelles orientées, alors que les douze autres offraient des produits de bois de sciage d'essences résineuses ou feuillues, dont dix avaient un volume de consommation de bois autorisé supérieur à 5 000 mètres cubes par année. Le volume attribué à ces entreprises était alors de 1 123 350 mètres cubes, toutes essences confondues¹²⁹. La superficie couverte par les contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier est de 7 085 kilomètres carrés.

La région compte également deux conventions d'aménagement forestier (CvAF). L'une, consentie au Conseil des Atikamekw de Manawan, porte sur une superficie de 184,5 kilomètres carrés. L'autre confie la gestion forestière de 51 kilomètres carrés de territoire public à un organisme à but non lucratif de Saint-Donat.

**Une pression
d'activités élevée
dans les
pourvoiries à
droits exclusifs du
secteur sud**

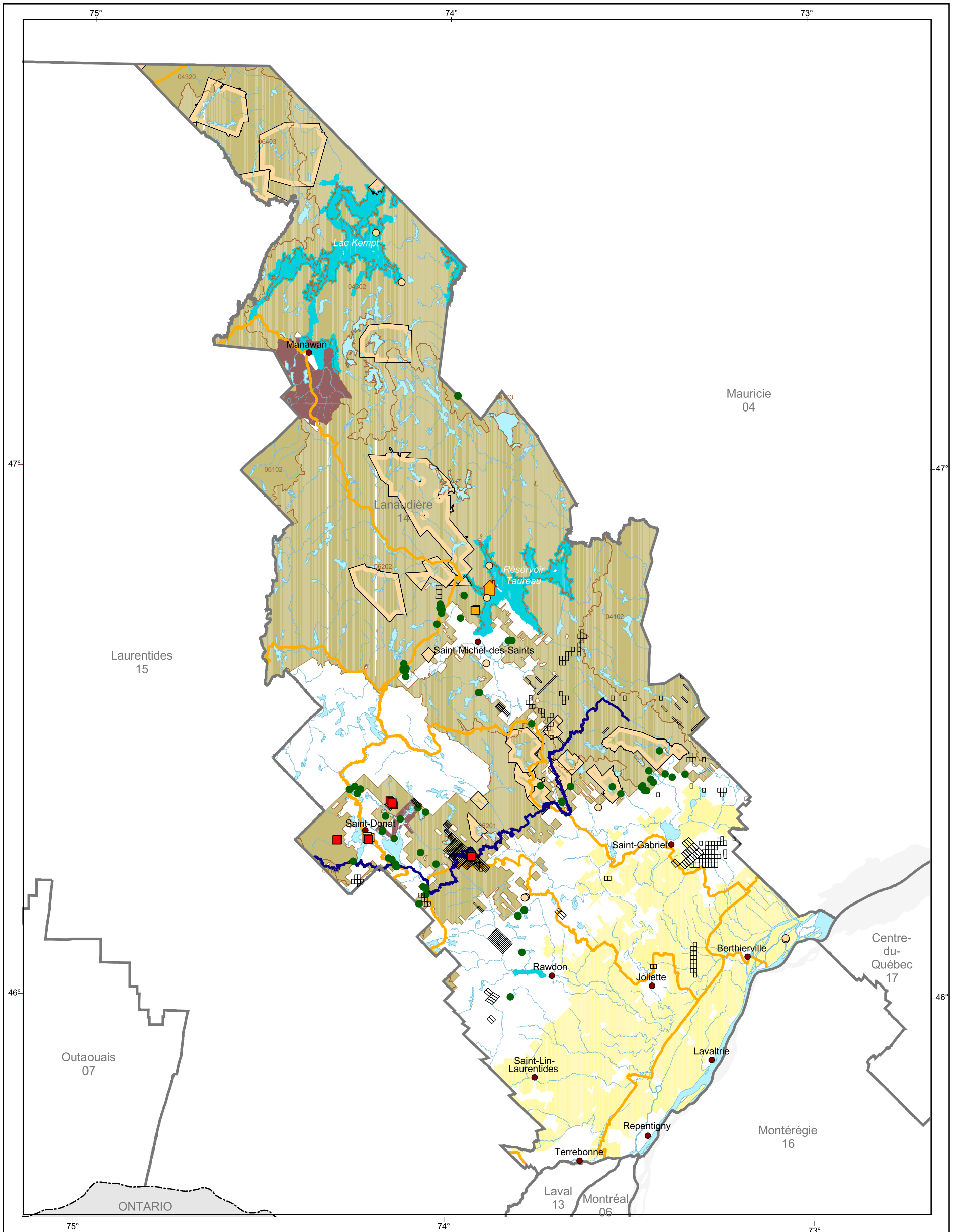
Au chapitre de la faune, les droits et statuts économiques sont associés au piégeage et à des pourvoiries qui offrent, contre rémunération, de l'hébergement, des services et de l'équipement pour la pratique d'activités de chasse, de pêche ou de piégeage. Certaines pourvoiries, mais pas toutes, ont des droits exclusifs sur un territoire délimité (pourvoiries avec droits). Lanaudière compte dix-neuf de ces pourvoiries à droits exclusifs (986,7 kilomètres carrés) ainsi que dix pourvoiries sans droits.

Selon des données recueillies en 1999, les pourvoiries à droits exclusifs de la région subissent une pression de chasse et de pêche beaucoup plus élevée que celles des autres régions du Québec. En effet, cette pression est de l'ordre de 76 jours-personnes par kilomètre carré dans Lanaudière contre 16,4 jours-personnes par kilomètre carré dans l'ensemble du Québec.

¹²⁹ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la gestion des stocks forestiers, *Répertoire des bénéficiaires de CAAF*, 31 décembre 2003. Une partie de ce volume peut provenir d'une région avoisinante.

Carte 8 : Droits et statuts économiques

Portrait territorial de Lanaudière



Droit forestier

- Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier
- Convention d'aménagement forestier
- Bail d'érablière

Droit minier

- Bail d'exploitation de substances minérales de surface
- Concession minière
- Bail minier
- Claim minier

Droit récréotouristique

- Hébergement commercial
- Sentier national
- Sentier de motoneige Trans-Québec

Droit énergétique

- Réservoir hydroélectrique

Droit faunique

- Pourvoirie sans droit exclusif
- Pourvoirie avec droits exclusifs

Statut agricole

- Zone agricole

Hydrographie

- Cours d'eau
- Lac

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

Frontière

- Frontière provinciale

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPO), fuseau 8

1/800 000

Sources

- | | | |
|---------------------------------------|--|------|
| Référence cartographique (BDTA 250 k) | Ministère des Ressources naturelles et de la Faune | 1999 |
| Référence cartographique (BDTQ 20 k) | Ministère des Ressources naturelles et de la Faune | 2003 |
| Base géographique régionale (BGR) | Ministère des Ressources naturelles et de la Faune | 2006 |
| Direction des Inventaires Forestiers | Ministère des Ressources naturelles et de la Faune | 2004 |

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de Montréal
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2007

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

Cette pression est encore plus importante dans les pourvoiries du secteur sud qui se situent à moins de deux heures de route de Montréal ou dans le territoire municipalisé. En effet, pour ces dix pourvoiries, la pression exercée, toute activité confondue (pêche, chasse et activités sans prélèvement), est de 276 jours-personnes par kilomètre carré contre 27 dans les pourvoiries du secteur nord¹³⁰.

La pêche est l'activité dominante dans les pourvoiries qui enregistrent les deux tiers des jours de pêche réalisés dans l'ensemble des territoires structurés¹³¹. D'ailleurs, dans les pourvoiries du sud, des ensemencements intensifs soutiennent les activités de pêche.

Les pourvoiries sans droits partagent le territoire non structuré de la zone de chasse et de pêche où elles sont situées avec les autres utilisateurs fauniques. Leur fréquentation est estimée à près de 1 300 jours de chasse et 14 000 jours de pêche¹³².

Les pourvoiries de Lanaudière ont des dépenses d'exploitation qui équivalent à 4,8 millions de dollars et elles emploient 309 personnes¹³³. La fréquentation en jours-personnes est de 130 000, ce qui représente 10,5 % de la fréquentation totale des pourvoiries du Québec¹³⁴. La clientèle se compose principalement de résidents (83 %) qui préfèrent la pêche à toute autre activité. Les pourvoiries de Lanaudière accueillent aussi 24 % de la clientèle non résidente des pourvoiries du Québec qui ne pratiquent ni la chasse ni la pêche.

D'autre part, 46 territoires sous bail de droits exclusifs de piégeage se trouvent dans quatre zecs et dans la réserve faunique Rouge-Matawin (1 968 kilomètres carrés). Les 15 espèces d'animaux à fourrure présentes dans la région suscitent également de l'intérêt en territoire libre. En 2005-2006, la région comptait 85 piégeurs dans les territoires de piégeage sous bail et 121 sur le territoire libre. Les données relatives à ceux qui font du piégeage dans la réserve à castors n'ont pas été prises en compte.

¹³⁰ Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de l'aménagement de la faune de Lanaudière, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de Lanaudière*, mars 2002.

¹³¹ Les territoires structurés sont les zecs, les pourvoiries à droits exclusifs, le parc national du Mont-Tremblant et les réserves fauniques.

¹³² Voir note n° 130, p. 38.

¹³³ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, *La faune et la nature ça compte – Réseau des gestionnaires de territoires fauniques*, mars 2006.

¹³⁴ Fédération des pourvoyeurs du Québec, *Données statistiques des rapports d'activités 2002 des pourvoiries*.

Un hébergement commercial en développement

L'hébergement commercial sur le territoire public de la région de Lanaudière est en croissance depuis quelques années, notamment avec la construction de divers hôtels et auberges, dont l'Auberge du Lac Taureau, l'Auberge Matawinie, l'Auberge CanadAventure et le Domaine du Lac Toro. Ces nouveaux établissements se situent principalement sur les rives du réservoir Taureau et contribuent à son attraction.

Des sentiers récréatifs nationaux

La carte 8 illustre les sentiers nationaux de motoneige et de randonnée pédestre. Les sentiers de motoneige Trans-Québec comptent

300 kilomètres dans la région et utilisent largement le territoire public, plus particulièrement les chemins forestiers. Pour ce qui est du Sentier national, les tronçons complétés dans Lanaudière ont une longueur de 106,3 kilomètres et ils se trouvent en majeure partie sur les terres du domaine de l'État, reliant entre eux le parc national du Mont-Tremblant, deux parcs régionaux, les zecs Lavigne et des Nymphes ainsi que la réserve faunique Mastigouche.

En 2005, l'activité minière de la région comportait 317 titres miniers dont 9 titres d'exploitation (3 %) et 308 titres d'exploration (97 %) ¹³⁵. En ce qui concerne l'exploitation, la région compte un bail minier, trois concessions minières et cinq baux exclusifs pour l'exploitation de substances minérales de surface (sable et gravier). Sur le plan de l'exploration, les titres regroupent les claims désignés sur carte (302) et les claims jalonnés (6). Ces droits miniers représentent, dans la région, une superficie de 169,6 kilomètres carrés. L'extraction de sable et de gravier fait également l'objet de multiples baux non exclusifs dispersés sur le territoire public (environ 200 baux). Bien qu'attribués de façon ponctuelle, ils constituent globalement un impact économique significatif, et ce, d'autant plus que de telles ressources se font rares dans la grande région métropolitaine et que le secteur de la construction résidentielle est en croissance.

Trois réservoirs hydroélectriques

Les eaux du réservoir Taureau et du lac Kempt, qui font partie du domaine public hydrique, sont retenues par les barrages Matawin et Manouane A exploités par Hydro-Québec. Ces plans d'eau contiennent respectivement 946 et 410 millions de mètres cubes d'eau qui servent à alimenter des centrales de la région de la Mauricie. Actuellement, des mesures d'exploitation de ces barrages sont élaborées en collaboration avec le milieu afin d'établir un mode de gestion plus intégré. Quant au réservoir Pontbriand, il contient 19 millions de mètres cubes d'eau et alimente la centrale de Rawdon.

Dans la région, le réseau de transport de l'énergie électrique se compose de 950 kilomètres de lignes, alors que le réseau de

¹³⁵ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Données numériques sur les titres miniers, novembre 2005.

distribution en compte 6 766, dont 261 kilomètres de lignes souterraines¹³⁶.

4.3. Synthèse de la dimension économique

La région de Lanaudière se trouve, globalement, dans une situation économique favorable. La diversité de l'économie, l'amélioration des conditions de travail et l'accroissement rapide de la population sont des facteurs qui témoignent de sa croissance économique. La métropole y exerce une grande influence, particulièrement au sud du territoire, puisque, par son étalement, elle a suscité l'implantation de nouvelles entreprises et de services afin, notamment, de répondre aux besoins de la banlieue. Elle reste également un lieu important de travail pour la main d'œuvre régionale. Dans cette partie sud, l'agriculture occupe aussi une place de choix.

Dans le piémont et dans le sud du plateau, l'urbanisation des milieux de villégiature influence l'économie locale. Les commerces desservent de plus en plus une population permanente et la transformation des chalets en résidences principales avantage le marché de la rénovation. L'économie de plusieurs municipalités dépend de la villégiature et des activités récréatives. Néanmoins, il est important de mentionner l'apport économique de la production animale, particulièrement de la production avicole, dans le piémont.

L'industrie des produits forestiers est un pilier économique de taille pour Lanaudière. Toutefois, ce secteur de l'économie connaît actuellement de sérieuses difficultés qui imposeront des défis considérables à la région et au Québec. La forêt dispose notamment d'un volume de feuillus de qualité inférieure qui reste à valoriser en produits du bois.

Le milieu régional souhaite diversifier davantage son économie par l'industrie touristique. À ce chapitre, Tourisme Lanaudière considère comme produits d'appel matures les municipalités de Saint-Donat et de Saint-Michel-des-Saints pour les marchés internationaux. Actuellement, les pourvoiries du nord de la région sont quasiment les seules à accueillir une clientèle touristique étrangère, venue notamment y pratiquer la motoneige.

Les perspectives nationales et internationales en matière de tourisme, la proximité d'un vaste bassin de population, la croissance démographique enregistrée et prévisible sont quelques éléments qui militent en faveur d'une augmentation des demandes d'utilisation du territoire public à des fins récréotouristiques. Cela met en relief des défis liés à la qualité de vie, à la protection des paysages et au

¹³⁶ Hydro-Québec, Direction régionale Laurentides, *Profil régional des activités d'Hydro-Québec 2005, Lanaudière (14)*, p. 54.

maintien de la biodiversité. D'ailleurs, cette augmentation se fait déjà sentir depuis quelques années et le chapitre suivant confirme cette tendance en présentant les potentiels et les projets de la région.

5. Principaux potentiels et projets régionaux liés au territoire public

Des écosystèmes forestiers exceptionnels et des sites d'intérêt faunique

Outre la forêt ancienne du Lac-Villiers, qui bénéficie d'une protection légale, deux autres forêts de petites dimensions sont candidates au statut d'écosystèmes forestiers exceptionnels dans la région.

De plus, certains secteurs sensibles ou exceptionnels pour lesquels une attention particulière devrait être portée afin de retenir des mesures de protection appropriées ont été choisis par le MRNF.

Ces milieux présentent des caractéristiques particulières soit en raison de leur biodiversité, soit de la présence d'éléments naturels remarquables. La rivière Dufresne, par exemple, est l'une des dernières rivières du sud de Lanaudière à posséder une population naturelle d'ombles de fontaine. Cette rivière, de même que celle des Aulnaies et le marais Chambord comportent des milieux humides à potentiel élevé pour la faune.

Plus au sud, le lac Saint-Pierre, dont une partie est comprise dans la région de Lanaudière, est reconnu par l'UNESCO comme site d'intérêt pour la conservation sur le plan international et désigné Réserve de biosphère. Cette désignation ne l'assujettit cependant à aucune convention internationale visant à assurer sa protection. Notons que le lac Saint-Pierre (qui se prolonge dans d'autres régions administratives) abrite 50 % des milieux humides et 20 % de tous les marais de la plaine du Saint-Laurent (voir carte 9).

Plus au nord, plusieurs rivières fragiles sont des tributaires du lac Kempt et du réservoir Taureau. Elles constituent des voies migratoires et des lieux de reproduction privilégiés pour certaines espèces (ouananiche, grand brochet et doré). Les rivières Paconsigane, Morialice, du Milieu, du Poste, Laviolette et Saint-Ignace de même que le lac Lehouillier offrent en effet des caractéristiques propices à la reproduction de ces espèces. Pour ce qui est du lac Devenyns, il constitue un milieu fragile et particulièrement sensible à l'eutrophisation, compte tenu d'une problématique dans le renouvellement de l'eau du lac.

Des sites naturels remarquables

Certains milieux présentent des caractéristiques particulières en raison de la présence d'éléments naturels exceptionnels ou de points de vue magnifiques sur les composantes naturelles de la région.

Le relief, composé de rivières, de vallées et de montagnes, structure parfois des paysages tout à fait admirables. Les rivières Ouareau et Noire ont été reconnues à ce chapitre par les partenaires régionaux qui interviennent sur le territoire public.

La MRC de la Matawinie reconnaît également le massif du Piton, les sommets de la Némiscachingue, la falaise du lac Boudreau de même que la vallée de la Paconsigane comme des territoires présentant un grand intérêt pour l'observation du milieu naturel.

Un potentiel de délégation des terres publiques intramunicipales

Les terres publiques intramunicipales, dans la partie sud du territoire, présentent un certain potentiel de mise en valeur. Celui-ci porte sur une superficie de 80 kilomètres carrés et est essentiellement situé dans la MRC de Matawinie.

Des possibilités pour la transformation de feuillus

Dans les forêts du domaine de l'État, le potentiel d'exploitation de la forêt régionale réside davantage dans les feuillus de qualité inférieure. Le potentiel de transformation pour ces feuillus existe principalement dans la fabrication de parquets de bois durs et de palettes de manutention en bois ainsi que dans l'expansion d'usines de OSB¹³⁷.

Un territoire propice à la croissance d'arbres de qualité pour le bois d'œuvre

La proximité des marchés, la qualité de la main-d'œuvre et du réseau routier de même que la productivité des forêts sont des atouts importants pour la région. À ce chapitre, en raison de son climat, Lanaudière est particulièrement propice à la croissance d'arbres de qualité pour la production de bois d'œuvre. Cependant, l'accroissement de la productivité des forêts de la région passe par l'investissement dans les travaux d'aménagement dont les bénéfices ne peuvent être perçus qu'à long terme.

Une activité récréative ayant un potentiel touristique

Par ailleurs, selon une étude portant sur le développement et la commercialisation touristique du quad au Québec¹³⁸, la région de Lanaudière serait la plus avancée sur le plan du développement du réseau de motoquad¹³⁹.

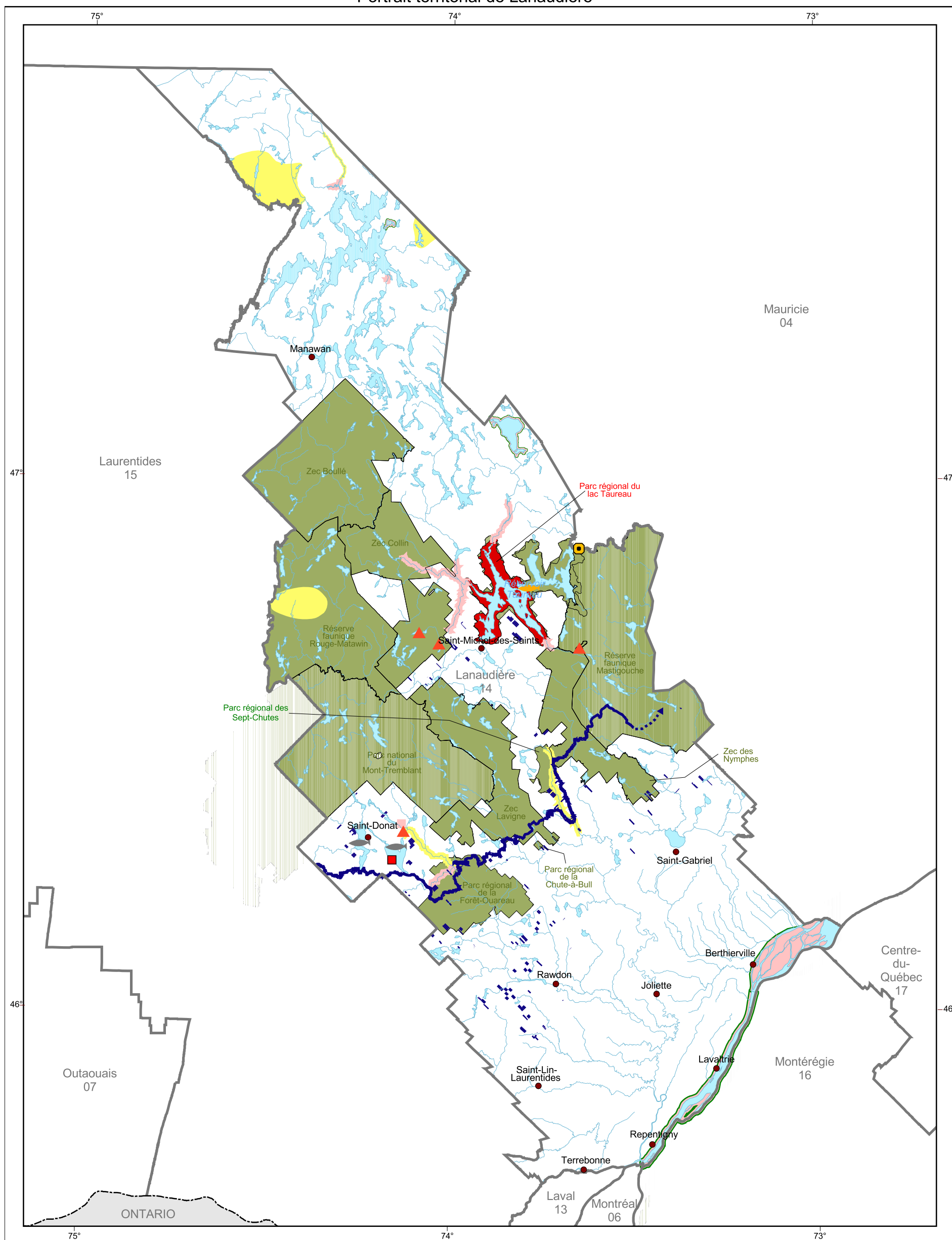
¹³⁷ Ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, *Bilan de la transformation du bois de sciage de résineux et de feuillus au Québec*, 2003. Les lettres OSB signifient *Oriented Strand Board* ou panneaux de lamelles orientées.

¹³⁸ Desjardins, Marketing stratégique en collaboration avec Pluram et Léger Marketing, *Étude sur le développement et la commercialisation touristique du quad au Québec*, 21 juin 2002.

¹³⁹ *Idem*, p. 95-96, Évaluation comparative entre les régions administratives en matière de sentiers (été, hiver et quatre-saisons) et d'offres de services (hébergement, restauration, entretien du véhicule, réparation, location, etc.).

Carte 9 : Potentiels et projets

Portrait territorial de Lanaudière



Potentiel environnemental

Site faunique d'intérêt

Potentiel social

Sentier national

Site naturel remarquable

Projet social

Villégiature

Amélioration d'un lien routier



Ensemencement du doré jaune

Ensemencement du touladi

Développement de l'offre récréative

Potentiel économique

Lot intramunicipal

Développement de l'offre récréotouristique

Projet économique

Petite centrale hydroélectrique

Hébergement commercial

Hydrographie

Cours d'eau

Lac

Organisation administrative

Ville, localité

Région

Frontière

Interprovinciale

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPO), fuseau 8

1/800 000

Sources

Référence cartographique (BDA 250 K)

Plan de transport

Proposition d'écosystèmes forestiers exceptionnels

Plan de développement régional associé aux ressources fauniques

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Ministère des Transports

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Société de la Faune et des Parcs

1999

2002

2001

2002

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de Montréal

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

© Gouvernement du Québec, 2007

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

Ressources naturelles et Faune



Jusqu'à maintenant, les sentiers ont été réalisés de façon à répondre aux besoins d'une pratique de loisirs, visant essentiellement la récréation des populations locale et régionale. Or, compte tenu de ses acquis, de sa localisation, du fait que la région est reconnue pour la motoneige et de la croissance continue de la demande pour la pratique du motoquad, Lanaudière présente un potentiel certain pour le développement de cette activité de l'industrie touristique. Toutefois, plusieurs améliorations de l'offre seraient nécessaires (signalisation, entretien, services, points de vue, découvertes d'attrait naturels ou aménagés, sensibilité environnementale).

**Une meilleure
accessibilité au
territoire**

Différents projets, tels le prolongement de l'autoroute 25 et l'amélioration de la route 131, vont faciliter les déplacements entre le centre de Lanaudière et la grande région métropolitaine. Ces travaux vont, de surcroît, améliorer l'accessibilité au territoire public.

**Une bonification
de l'offre de pêche**

Le touladi a été introduit dans plusieurs lacs de la région, particulièrement en territoire municipalisé. Bien qu'il s'avère maintenant présent dans plusieurs de ces lacs, son abondance demeure marginale, notamment pour trois raisons : la faible superficie de l'habitat, l'eutrophisation et la surpêche.

Or, deux projets de rétablissement du touladi sont en cours dans des plans d'eau à proximité des terres du domaine de l'État, soit aux lacs Archambault et Ouareau. Ces projets comprennent desensemencements pendant une période de dix ans¹⁴⁰. Il est à noter que ces plans d'eau présentent également de bons potentiels pour la mise en valeur de la ouananiche.

Par ailleurs, au réservoir Taureau, le MRNF, en collaboration avec la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie, a instauré en 2002 un programme de restauration du doré jaune afin d'améliorer le potentiel de pêche. Ce programme a permis de transférer plus de 1 400 dorés jaunes adultes du lac Kempt vers le réservoir Taureau. Ce projet de réhabilitation se poursuivra en 2007 jusqu'à ce que l'objectif visé de 1 500 à 2 000 dorés soit atteint. La pêche sportive au doré jaune y est actuellement interdite afin d'assurer aux poissons transférés un maximum de chances de se reproduire et de créer une population équilibrée.

**Un accroissement
de l'offre
récréotouristique**

La construction du Sentier national se poursuit et, selon une étude récente¹⁴¹, ce sentier devrait être un catalyseur du développement et

¹⁴⁰ Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de l'aménagement de la faune de Lanaudière, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de Lanaudière*, mars 2002.

¹⁴¹ Zins Beauchesne et associés, *La randonnée pédestre au Québec*, mars 2001, extrait cité dans *Les sentiers récréatifs sur les terres du domaine de l'État – Orientations de développement du Secteur du territoire*, Ministère des Ressources naturelles du Québec, mai 2002.

surtout de la structuration d'une offre de qualité. La MRC de Matawinie prend d'ailleurs une part active à sa réalisation.

De plus, à la lecture du *Plan directeur du parc du Mont-Tremblant*, des plans de mise en valeur des deux réserves fauniques, des plans de développement des activités récréatives des zecs de la région et des projets de plan d'aménagement et de gestion des parcs régionaux, il ressort clairement une volonté d'accroître sur le territoire public les activités récréatives telles que le vélo, la randonnée, le canot-camping, l'observation de la nature et la découverte des paysages.

En ce qui a trait à l'hébergement, la station de ski La Réserve à Saint-Donat prévoit un développement d'hébergement commercial nécessitant des investissements d'une valeur de 250 millions de dollars¹⁴². Dans le même secteur, un nouvel hôtel est envisagé sur les rives du lac Ouareau¹⁴³. Par ailleurs, le territoire du parc régional du lac Taureau est sollicité pour divers projets alliant hébergement et activités récréatives (auberge, plage, camping, marina, sentiers, etc.). La MRC de Matawinie est en voie d'achever son plan d'aménagement et de gestion et poursuit son objectif de promouvoir le parc régional du lac Taureau sur le plan touristique. Des auberges, des centres récréotouristiques de type « *resort* » et des centres de villégiature y sont envisagés.

Une mise en disponibilité d'emplacements de villégiature

Par son Plan régional de développement du territoire public (PRDTP), le MRNF entend également mettre en disponibilité dans le centre de la région environ 125 emplacements de villégiature d'ici les deux prochaines années. Des études de mise en valeur seront également réalisées sur différents plans d'eau du territoire public afin de déterminer d'autres emplacements pouvant être mis en disponibilité dans les années subséquentes.

Une petite centrale sur la rivière Matawin

Pour un plan d'eau comme le réservoir Taureau, également convoité à des fins récréotouristiques (parc régional, villégiature, hébergement commercial, baignade, nautisme, pêche, etc.), l'exploitation d'un barrage nécessite une attention particulière. Les besoins des riverains l'été, le contrôle des inondations au printemps et à l'automne, la vidange en hiver sont autant d'éléments qui doivent être considérés afin de ne pas compromettre le maintien de la biodiversité, la jouissance des lieux pour pratiquer d'autres activités et les efforts de diversification de l'économie régionale. Une entente sur la gestion du réservoir Taureau a d'ailleurs été signée avec les représentants du milieu en 2001. Le barrage Matawin, construit à la sortie du réservoir, fait l'objet d'un projet pour l'aménagement d'une petite centrale hydroélectrique privée dont le potentiel estimé est de 15 mégawatts¹⁴⁴.

¹⁴² Journal les Affaires, *Un boom immobilier*, édition du 6 mars 2004, p. 41.

¹⁴³ *Idem*.

¹⁴⁴ Portail du gouvernement du Québec, *Projet d'implantation d'une mini-centrale hydroélectrique au pied du barrage Matawin*, communiqué de presse, août 2005.

Le coût du projet est évalué à 17,9 millions de dollars. Selon le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, les impacts de cet aménagement seront limités puisque la petite centrale s'ajoute à un barrage existant, érigé à la fin des années 1920¹⁴⁵. De plus, l'entente de 2001 sur la gestion du réservoir ne serait pas remise en cause par ce projet¹⁴⁶.

¹⁴⁵ Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), *Rapport sur le projet d'implantation d'une minicentrale hydroélectrique au pied du barrage Matawin par Innergex*, 11 avril 2006.

¹⁴⁶ Voir note n° 144.

6. Synthèse du portrait territorial

La région de Lanaudière se caractérise par sa localisation géographique au sud du Québec et par la proximité de la métropole. Dans un premier temps, elle bénéficie de conditions climatiques favorables et de variations de relief et d'altitude qui lui permettent de disposer de ressources variées et productives (sols de qualité, longue saison de croissance, diversité de la faune et des essences forestières). Dans un deuxième temps, la proximité de la métropole et l'accessibilité à un vaste marché influencent son développement sur le plan de la croissance démographique, de la diversification et de la vitalité de son économie.

À l'étalement de la banlieue de Montréal, constaté dans la partie sud-ouest de la région, s'ajoute un phénomène d'urbanisation des milieux de villégiature dans le piémont et la partie sud du plateau. Une croissance de la population, particulièrement du groupe d'âge des 65 ans et plus, une conversion des chalets en résidences principales et un accroissement de l'offre récréative accompagnent ce phénomène qui rappelle celui vécu dans le cœur des Laurentides voilà une trentaine d'années. Le centre de la région devient non seulement le lieu de prédilection pour les activités de plein air, mais également pour la recherche d'un milieu de vie de qualité.

Le domaine de l'État occupe 66 % du territoire de la région et supporte principalement l'industrie du bois et le récréotourisme (y compris la chasse et la pêche).

L'industrie des produits forestiers a invariablement été une composante majeure de l'économie et la forêt du domaine de l'État y a largement contribué. Actuellement, le contexte économique de l'industrie forestière s'est détérioré au Québec et la région est confrontée à des défis importants pour relancer l'industrie. Si la structure industrielle du sud de Lanaudière est plus diversifiée, celle de plusieurs municipalités du nord de la région est particulièrement liée à l'industrie forestière. Ces municipalités sont particulièrement touchées par la situation qui, indirectement, a aussi des impacts sur d'autres activités.

Au chapitre du récréotourisme, le parc national du Mont-Tremblant, les zecs, les pourvoiries et les réserves fauniques se trouvent essentiellement au centre de la région. Dans cette même partie du territoire, la MRC de Matawinie a récemment créé quatre parcs régionaux et s'implique activement dans la réalisation du Sentier national. Ce secteur voit se multiplier les projets récréatifs, alors que le pôle de Saint-Donat connaît un renouveau économique. Or, Lanaudière souhaite attirer une plus grande clientèle touristique en misant sur l'ampleur et le potentiel récréotouristique du réservoir Taureau et sur l'attraction que peuvent exercer les activités récréatives du centre de la région prises concurremment.

Par ailleurs, la somme des différents droits et statuts accordés à des fins d'utilisation environnementale, sociale et économique sur le territoire public de Lanaudière implique déjà, toutes activités confondues, 17 650 kilomètres carrés de territoire. Cette superficie excède celle de la région et correspond à presque deux fois celle du domaine de l'État régional (8 940 kilomètres carrés). Cette situation illustre bien la superposition des utilisations sur le territoire public de Lanaudière (2,0 droits au kilomètre carré). Elle explique également le défi de cohabitation territorial qui en découle. En effet, en ajoutant à ces utilisations existantes les potentiels et les projets susceptibles d'être mis en valeur ou de se réaliser sur le territoire public, il est possible de mesurer l'ampleur des défis que présentent la gestion et la mise en valeur de ce territoire.

L'un des enjeux régionaux réside ainsi dans la cohabitation des usages sur les terres du domaine de l'État, particulièrement au centre de la région. La conciliation des activités de mise en valeur des ressources naturelles et des besoins d'utilisation du territoire liés au récréotourisme, à la qualité de vie, à la protection des paysages et au maintien de la biodiversité, est donc au cœur du développement durable de la région.

Conclusion

L'élaboration des portraits territoriaux vise à analyser les différentes caractéristiques du territoire public et de son utilisation, et ce, sous divers angles. Ils favorisent ainsi la mise en valeur de l'interrelation entre les composantes biophysiques, sociales et économiques du territoire public ainsi que la contribution de ce patrimoine collectif au mieux-être de la population. Ils permettent également de comprendre pourquoi la gestion de ce territoire doit être effectuée dans une optique d'intégration de ces composantes, dans un contexte de multiplication des usages et des besoins autant de développement que de protection.

La gestion du territoire public doit pouvoir s'effectuer sur la base d'une connaissance globale des phénomènes qui le constituent ou l'animent. La diversité de ces phénomènes nécessite toutefois de cerner les éléments facilitant la détermination des principaux enjeux d'utilisation du territoire public, d'où l'intérêt d'un portrait territorial.

En posant un regard d'ensemble sur les caractéristiques des territoires publics régionaux et en les mettant en relation avec les principaux potentiels et projets connus pouvant influencer la mise en valeur du territoire public, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune veut faciliter la planification et la gestion de l'utilisation du territoire public. Avec le portrait territorial de la région de Lanaudière, le Ministère souhaite ainsi contribuer à appuyer les discussions entre les acteurs sur une connaissance intégrée du territoire public.

Bibliographie

- BEAUDET, Gérard. *L'aménagement touristique des Laurentides*, Revue Téoros, vol. 15, n° 1, printemps 1996.
- BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE). *Rapport sur le projet d'implantation d'une minicentrale hydroélectrique au pied du barrage Matawin par Innergex*, 11 avril 2006.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Faits saillants – Région administrative de Lanaudière*, [Traitement statistique des Recensements du Canada 1986, 1991 et 1996], Direction de la géostatistique et de l'information, 1997.
- CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC. *Profil des produits forestiers – Première transformation – Bois de sciage de feuillus durs*, juillet 2002.
- CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Rapport de conjoncture 2001 : Pour des régions innovantes*, Lanaudière, mars 2001.
- CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT LANAUDIÈRE, LANAUDIÈRE ÉCONOMIQUE, DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA et EMPLOI-QUÉBEC. *Le marché du travail dans la MRC de Matawinie*, 1999.
- DESJARDINS, MARKETING STRATÉGIQUE. *Étude sur le développement et la commercialisation touristique du quad au Québec*, Rapport final, en collaboration avec Pluram et Léger Marketing, 21 juin 2002.
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC. *Profil statistique de Lanaudière*, adresse URL : www.dec-ced.gc.ca/asp/ProgrammesServices/situation_economique_7.asp?LANG=FR.
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC. *Initiative régionale stratégique (IRS) pour la zone non métropolitaine des Laurentides et de Lanaudière*, adresse URL : www.dec-ced.gc.ca/asp/ProgrammesServices/situation_economique_7.asp?LANG=FR.
- EMPLOI-QUÉBEC. *Connaissance du marché du travail*, Bulletin régional sur le marché du travail, Région de Lanaudière, 4^e trimestre 2002, vol. 22, n° 4.

ENVIRONNEMENT CANADA. *Normales climatiques au Canada de 1971 à 2000*, adresse URL : www.smc-msc.ec.gc.ca/climate/climate_normals/climate_info_f.cfm.

FÉDÉRATION DES POURVOYEURS DU QUÉBEC. Données statistiques des rapports d'activité 2002 des pourvoies.

HYDRO-QUÉBEC. *Profil régional des activités d'Hydro-Québec 2005, Lanaudière (14)*, Direction régionale des Laurentides, adresse URL : www.hydroquebec.com/publications/fr/profil_regional/2005/index.html.

HYDRO-QUÉBEC. *Profil régional des activités d'Hydro-Québec 2005, Tableau sommaire*, Direction régionale des Laurentides, adresse URL : www.hydroquebec.com/publications/fr/profil_regional/2005/index.html.

INDUSTRIE CANADA. *Sur la route de Manawan*, Les collections numérisées du Canada, adresse URL : <http://collections.ic.gc.ca/manawan/index.htm>.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, Revenu personnel disponible par habitant en 2002*, adresse URL : www.bdso.gouv.qc.ca.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Dépenses en immobilisations des secteurs privé et public par région administrative 2001-2003*, Direction des statistiques économiques et sociales, juin 2003, adresse URL : www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/conjn_econm/inves/tab3net03.htm.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Perspectives démographiques : Québec et régions 1991-2041 et MRC 1991-2016*, avril 1996.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Production et investissements de l'industrie minière du Québec, Statistiques 2005*, adresse URL : www.stat.gouv.qc.ca.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Profils régionaux*, Direction des statistiques économiques et sociales, mars 2003, adresse URL : www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/statistique_profils/fixe.htm.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Répertoire des exploitants miniers du Québec - 2005*, adresse URL : www.stat.gouv.qc.ca.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Statistiques régionales*, Recensement de la population 2001, Population et occupation du territoire, Taux de population urbaine, adresse URL : www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_14/population14/occufter14.htm.

JOURNAL LES AFFAIRES. *Un boom immobilier*, édition du 6 mars 2004.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC. *Monographie de l'industrie acéricole au Québec*, 2002.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC. *Profil de l'industrie bioalimentaire de Lanaudière, Statistiques sectorielles et information – Synthèse*, Direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière, 2002, adresse URL : www.agr.gouv.qc.ca/profils/.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC. *Portrait bioalimentaire régional, Lanaudière*, octobre 2000, adresse URL : www.agr.gouv.qc.ca/ae/regions/prof_reg/index.htm.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC. *Portrait régional de l'eau, Lanaudière, région administrative 14*, mis à jour en juillet 2000, adresse URL : www.menv.gouv.qc.ca/eau/regions/region14/index.htm.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS DU QUÉBEC. *Politique nationale de l'eau*, adresse URL : www.mddep.gouv.qc.ca/eau/politique/index.htm.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION. *ACCORD Lanaudière, La force des régions*, adresse URL : www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE. *Données numérisées des sommaires des rôles d'évaluation municipale, Exercices financiers 1993 et 2003*.

MINISTÈRE DES RÉGIONS DU QUÉBEC. *Le rendez-vous national des régions, Portrait statistique des régions*, novembre 2002, adresse URL : www.rendez-vousregions.net/sections/por_01.html.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC et
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE
L'ALIMENTATION DU QUÉBEC. *Contribution du territoire public
québécois au développement de l'acériculture*, Rapport du Comité
MRN-MAPAQ sur l'acériculture, avril 2002.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC. *Du
nouveau sur les érablières du domaine de l'État*, Info Forêt, n° 75,
Direction de la planification et des communications, octobre 2002.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC.
L'énergie au Québec, édition 2002, Direction des politiques et des
technologies de l'énergie, Secteur de l'énergie et des
changements climatiques, 2003.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC. *Les
sentiers récréatifs sur les terres du domaine de l'État –
Orientations de développement du Secteur du territoire*, mai 2002.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC. *Liste
des sites admissibles à l'appel d'offres d'Hydro-Québec*, Secteur
de l'énergie, mai 2002, adresse URL :
www.mrnfp.gouv.qc.ca/energie/forces/forces-regime-listehq.jsp.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC.
Paysages régionaux du Québec méridional, Direction de la
gestion des stocks forestiers et Direction des relations publiques,
1998.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC.
*Portrait géographique du Québec forestier, Sous-zones de
végétation et domaines bioclimatiques du Québec, Portrait
statistique*, Direction du développement de l'industrie des
produits forestiers, novembre 2002.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC.
Rapport sur l'état des forêts québécoises 1995-1999, Direction du
développement de l'industrie des produits forestiers, 2002,
adresse URL :
www.mrn.gouv.qc.ca/forets/quebec/quebec-etat.jsp.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE
DU QUÉBEC. *Données numériques sur les titres miniers*,
novembre 2005.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC. *La faune et la nature ça compte – La popularité des activités liées à la faune et à la nature dans Lanaudière*, 2006, adresse URL : www.fauenatureenchiffres.gouv.qc.ca.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC. *La faune et la nature ça compte – Une contribution manifeste et significative sur le développement économique régional*, 2006, adresse URL : www.fauenatureenchiffres.gouv.qc.ca.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC. *La faune et la nature ça compte – Réseau des gestionnaires de territoires fauniques*, 2006, adresse URL : www.fauenatureenchiffres.gouv.qc.ca.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. *Aperçu géologique*, consulté le 9 février 2004, [en ligne], adresse URL : www.mrn.gouv.qc.ca/mines/quebec-minier/qc-minier-apercu.jsp.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. *Bilan de la transformation du bois de sciage de résineux et de feuillus au Québec*, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, septembre 2003.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. *Répertoire des bénéficiaires de CAAF*, Direction de la gestion des stocks forestiers, 31 décembre 2003.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. *Ressources et industries forestières, Portrait statistique*, édition 2005, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, 2005 (mise à jour de certains tableaux en 2006), adresse URL : www.mrn.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. *Plan de transport de la région de Lanaudière*, Direction de Laval-Mille-Îles et Direction des Laurentides-Lanaudière, décembre 2000.

- MINISTÈRE DU TOURISME. *Statistiques touristiques – Le tourisme au Québec: Bilan 2004 et perspectives 2005*, Direction de l'évaluation, de la recherche et de la prospective, 2005, adresse URL : www.tourisme.gouv.qc.ca/mto/publications/statistiques.html.
- MINISTÈRE DU TOURISME. *Statistiques touristiques – Le tourisme au Québec en bref - 2004*, septembre 2005, adresse URL : www.tourisme.gouv.qc.ca/mto/publications/statistiques.html.
- MINISTÈRE DU TOURISME. *Statistiques touristiques – Le tourisme en chiffres 2005, 2006*, adresse URL : www.tourisme.gouv.qc.ca/mto/publications/statistiques.html.
- SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES. *Amérindiens et Inuits du Québec, Les Attikameks*, adresse URL : www.autochtones.gouv.qc.ca.
- SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS. *L'amélioration de la qualité des frayères à esturgeon jaune de la rivière L'Assomption*, Communiqué de presse – Région 14 : Lanaudière, 19 octobre 2002, adresse URL : www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/c_press/region/lanaud/c021019lan.htm.
- SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Les parcs nationaux du Québec – Les activités et les services*, 4^e édition, mars 2002, adresse URL : www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/Documentation/documentation.htm.
- SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de Lanaudière*, Direction de l'aménagement de la faune de Lanaudière, mars 2002.
- SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Plan de gestion du cerf de Virginie 2002-2008, Zone 9*, Direction de l'aménagement de la faune Laurentides-Lanaudière, 2002.
- SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS. Réserves à castor, Territoires ayant un statut particulier ou faisant l'objet d'une protection particulière, adresse URL : www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/territoires/res_castor.htm.
- STATISTIQUE CANADA. *Recensements de la population 1986, 1991, 1996 et 2001*, adresse URL : www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/popdwell/.

- STATISTIQUE CANADA. *Profils de la population autochtone du recensement de 2001*, adresse URL : www12.statcan.ca/english/Profil01/AP01/Index.cfm?Lang=F.
- TESSIER, Daniel. *Bref historique de la région de Lanaudière*, consulté le 13 mai 2003, [en ligne], adresse URL : www.connexion-lanaudiere.qc.ca/histoire/histo_01.htm.
- TOURISME LANAUDIÈRE. *Ensemble pour un tourisme durable – Lanaudière 2010 – Plan d’action touristique*, décembre 2003.
- TOURISME LANAUDIÈRE. *Lanaudière, n° 1 pour la motoneige en Amérique du Nord*, communiqué publié à la suite de la parution d’un article à ce sujet dans la revue de motoneige Supertrax International publiée aux États-Unis et au Canada, édition automne 2003.
- TOURISME QUÉBEC. *Stratégie de marketing touristique 2000-2005*, Direction de la planification stratégique, 2000, adresse URL : www.tourisme.gouv.qc.ca/mto/publications/marketing/strategie05.html.
- TOURISME QUÉBEC. *Statistiques touristiques – Les touristes québécois au Québec en 1998*, Direction de la planification stratégique, 2000.
- TOURISME QUÉBEC. *Statistiques touristiques – L’hôtellerie au Québec en bref – 1999*, Direction de la recherche et du développement, 2000, adresse URL : www.tourisme.gouv.qc.ca/mto/publications/statistiques.html.
- VISION SAINT-LAURENT 2000. *Grande Île*, juillet 2002, adresse URL : www.slv2000.qc.ca/plan-action/phase2/biodiversite/habitats/grande_ile.f.htm.
- ZECS DE LANAUDIÈRE. *Les zecs de Lanaudière, un choix tout naturel*, carte, 2003.
- ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS. *La randonnée pédestre au Québec*, mars 2001.
- ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS. *Portrait des performances touristiques du Lac-Saint-Jean – Rapport final*, novembre 2002.